

## Approbations.

Opusculum cui titulus *Le Dogme de l'enfer illustré par les faits*, a patre H. X. Schouppe, S. J. conscriptum et rite recognitum, servatis servandis vulgari permittimus.

Bruxelles, 18 martii 1882.

J. VAN REETH S. J.  
Vice-præp. prov. Belg.

---

IMPRIMATUR.

Brugis, 22 Aprilis 1882.

✠ J. J. Episc. Brugensis.

# Le dogme de l'enfer

ILLUSTRÉ PAR LES FAITS.

## I. — LE DOGME DE L'ENFER.

**L**E dogme de l'enfer est la vérité la plus terrible de notre foi. Il y a un enfer. Nous en sommes aussi certains que de l'existence de Dieu et de l'existence du soleil. Rien, en effet, n'est plus clairement révélé que le dogme de l'enfer, et JÉSUS-CHRIST le proclame dans l'Évangile jusqu'à quinze fois.

La raison vient à l'appui de la révélation : l'existence d'un enfer est en harmonie avec les notions immuables de justice, gravées dans le cœur humain. Révélée aux hommes dès l'origine, et conforme aux lumières naturelles, cette terrible vérité a toujours été connue, et elle l'est encore, de tous les peuples que la barbarie n'a pas plongés dans une ignorance complète.

Jamais l'enfer ne fut nié, ni par les hérétiques, ni par les Juifs, ni par les Mahométans. Les païens eux-mêmes en ont conservé la croyance, bien que les erreurs du paganisme

en aient altéré dans leur esprit la saine notion.

Il était réservé à l'impiété moderne et contemporaine, arrivée jusqu'au délire, de surpasser l'impiété de tous les siècles en niant l'existence de l'enfer.

Il y a de nos jours des hommes qui rient de l'enfer, qui révoquent en doute, ou qui nient ouvertement la vérité de l'enfer.

Ils rient de l'enfer : mais on ne doit pas rire de la croyance universelle des peuples ; mais on ne rit pas d'un objet qui touche à la destinée éternelle de l'homme ; on ne rit pas quand il est question d'endurer le supplice du feu pour une éternité !

Ils révoquent en doute, ou même ils nient le dogme de l'enfer : mais dans une question de dogme religieux, on ne peut se prononcer sans être compétent dans la matière ; mais on ne peut révoquer en doute, encore moins nier une croyance si solidement établie, sans produire des raisons irréfragables.

Or, les hommes qui nient le dogme de l'enfer sont-ils compétents en matière de religion ? Ne sont-ils pas étrangers à cette partie des sciences qu'on appelle la théologie ? N'ignorent-ils pas le plus souvent jusqu'aux éléments de la religion qu'on enseigne dans le catéchisme ?

D'où leur vient donc la manie de s'occuper d'une question religieuse qui n'est pas de leur ressort ? Pourquoi tant d'ardeur à combattre la croyance de l'enfer ? Ah ! c'est l'intérêt qui les pousse : ils sont intéressés à la non-existence de l'enfer. Sentant que, s'il y a un enfer, il sera leur partage, les malheureux voudraient qu'il n'y en eût pas, et ils s'efforcent de se persuader qu'il n'y en a pas en effet : efforts qui aboutissent d'ordinaire à une sorte d'incrédulité. Au fond, cette incrédulité n'est qu'un doute, mais un doute que les incrédules énoncent par une négation.

Ils disent donc qu'il n'y a pas d'enfer.

Et quelles sont les raisons sur lesquelles ils fondent une négation si hardie ?

Toutes leurs raisons et tous leurs raisonnements se résument dans les paroles suivantes :

« Je ne crois pas à l'enfer.

« Ceux qui affirment ce dogme, n'en savent rien : la vie future est un problème insoluble, un invincible *peut-être*.

« Personne n'est revenu d'outre-tombe pour attester qu'il y a un enfer. »

Voilà toutes les preuves, toute la théologie des docteurs de l'impiété. Examinons.

1<sup>o</sup> *Je n'y crois pas.* Vous ne croyez pas à l'enfer ? Et parce que vous n'y croyez pas, il n'y a pas d'enfer ? Parce qu'il vous plait

de ne pas y croire, l'enfer en existera-t-il moins? Si un voleur était assez insensé pour nier qu'il y ait une prison, la prison cesserait-elle d'exister? et le voleur n'y entrerait-il pas?

2° Vous dites que la vie future est un problème et l'enfer un *peut-être*. Vous vous trompez : ce problème est pleinement résolu par la révélation et ne laisse aucune incertitude. Non, non, il n'y a pas ici de *peut-être*, il y a certitude absolue : l'enfer est *un fait* dans le domaine de la foi, comme l'existence du genre humain dans celui de la nature.

Mais supposons un moment qu'il y ait incertitude, que l'existence des éternels supplices ne soit que probable, et qu'on puisse dire : *peut-être n'y a-t-il pas d'enfer*; je le demande à tout homme de saine raison, celui qui, sur un tel *peut-être*, s'exposerait au supplice d'un feu éternel, ne serait-il pas le plus insensé des hommes?

3° Ils disent que personne n'est revenu d'outre-tombe pour nous parler de l'enfer. — S'il était vrai que personne n'en fût revenu, l'enfer en existerait-il moins? Sont-ce les damnés qui doivent nous apprendre qu'il y a un enfer? Autant vaudrait dire que ce sont les prisonniers qui doivent nous faire connaître qu'il y a des prisons. Pour savoir qu'il y a un enfer, il n'est point nécessaire

que les damnés viennent nous le dire : la parole de Dieu nous suffit : c'est Dieu qui le proclame, et qui en avertit le genre humain.

Mais vous, qui prétendez qu'aucun mort n'est revenu pour nous parler de l'enfer, en êtes-vous bien sûr? Vous le dites, vous l'affirmez; mais vous avez contre vous des faits historiques, avérés, irrécusables. Je ne parle pas ici de JÉSUS-CHRIST, qui est descendu aux enfers et ressuscité des morts; il y a d'autres morts qui sont revenus à la vie, et des réprouvés qui ont fait connaître leur réprobation éternelle. — Toutefois, quelle que soit la certitude historique de ces sortes de faits, je le répète, ce n'est pas sur cette base que nous prétendons établir le dogme de l'enfer : cette vérité nous est connue par la parole infallible de Dieu : les faits que nous apportons ne servent qu'à la confirmer, et la mettre en un plus grand jour.

## II. — MANIFESTATIONS DE L'ENFER.

**C**OMME nous venons de le dire, le dogme de l'enfer repose sur la parole infallible de Dieu; mais Dieu dans sa miséricorde, pour aider notre foi, permet de temps en temps que la vérité de l'enfer se manifeste d'une manière sensible. Ces sortes

de manifestations sont plus fréquentes qu'on ne pense ; et quand elles sont constatées par des témoignages suffisants, ce sont des faits irrécusables, qu'il faut admettre comme tous les autres faits de l'histoire.

Voici un de ces faits. Il a été juridiquement prouvé dans le procès de la canonisation de S. François de Hieronymo, et attesté sous serment par un grand nombre de témoins oculaires. L'an 1707, S. François de Hieronymo prêchait, selon l'usage, dans les quartiers de la ville de Naples. Il parlait de l'enfer, et des châtimens terribles qui attendent les pécheurs obstinés. Une courtisane effrontée, qui demeurait dans le voisinage, importunée par une prédication qui éveillait ses remords, essaya de la troubler par des railleries et des cris accompagnés d'instruments bruyants. Comme elle se tenait devant la fenêtre : *Prends garde, ma fille, lui cria le Saint, si tu résistes à la grâce, avant huit jours Dieu te punira.* La malheureuse n'en continua que de plus belle. Huit jours se passèrent et le saint prédicateur vint se placer devant la même maison. Cette fois, elle était silencieuse, les fenêtres étaient fermées. Les auditeurs, la consternation sur le visage, dirent au Saint que Catherine, c'était le nom de la mauvaise femme, était morte subitement peu

d'heures auparavant. *Elle est morte ?* répondit-il ; *eh bien ! qu'elle nous dise maintenant ce qu'elle a gagné à se moquer de l'enfer. Allons l'interroger.* Il prononça ces mots d'un ton inspiré, et tout le monde s'attendit à un miracle. Suivi d'une foule immense, il monta à la chambre mortuaire, et là, après avoir prié un moment, il découvre le visage du cadavre et dit à haute voix : *Catherine, dis-nous où tu es maintenant !* A cette interpellation, la morte soulève la tête en ouvrant des yeux hagards, son visage se colore, ses traits prennent l'expression d'un horrible désespoir, et d'une voix lugubre elle fait entendre ces paroles : *En enfer, je suis en enfer !* Et aussitôt elle retombe, à l'état de cadavre comme avant. « Je fus. présent à cet événement, dit un » des témoins qui déposèrent devant le tribunal apostolique ; mais jamais je ne saurais » rendre l'impression qu'il produisit sur moi » et sur les assistants ; ni celle que j'éprouve » encore toutes les fois que je passe devant » cette maison et que je regarde cette fenêtre. » A la vue de cette sinistre demeure j'entends encore retentir ce cri lugubre : *En » enfer, je suis en enfer !* (le P. Bach, *Vie de » S. François de Hieronymo*). »

Ratbod, roi des Frisons, dont il est parlé

dans l'Histoire ecclésiastique au VIII siècle, avait dit à S. Wulfrand, qu'il ne craignait pas l'enfer; qu'il voulait y être avec les rois ses aïeux et avec les plus illustres personnages. *Au reste, ajouta-t-il, je pourrai toujours recevoir le baptême plus tard.* — Seigneur, répondit le Saint, *ne négligez pas la grâce qui vous est offerte. Le Dieu qui offre au pécheur le pardon, ne lui promet pas le lendemain.* Le roi n'écoula pas cet avis et différa sa conversion. — Une année après, apprenant l'arrivée de S. Willibrord, il lui envoya un officier pour le prier de venir à sa cour et de lui conférer le baptême. Le Saint répondit à l'envoyé que c'était trop tard : *Votre maître, lui dit-il, est mort depuis votre départ. Il a bravé le feu éternel : il y est tombé. Je l'ai vu, cette nuit, chargé de chaînes ardentes au fond de l'abîme.*

Voici encore un témoin d'outre-tombe. L'histoire atteste que lorsque S. François-Xavier se trouvait à Cangoxima, dans le Japon, il y fit un grand nombre de miracles, dont le plus illustre fut la résurrection d'une fille de qualité. Cette jeune personne mourut dans la fleur de l'âge, et son père, qui l'aimait tendrement en pensa perdre l'esprit. Comme il était idolâtre, il n'avait nulle ressource dans son affliction, et ses amis qui venaient le con-

soler, ne faisaient qu'aigrir sa douleur. Deux néophytes qui le vinrent voir avant qu'on fit les funérailles de celle qu'il pleurait jour et nuit, lui conseillèrent de chercher du secours auprès du saint homme qui faisait de si grandes choses, et de lui demander avec confiance la vie de sa fille. — Le païen, persuadé par les néophytes que rien n'était impossible au bonze d'Europe, et commençant à espérer contre toutes les apparences humaines, comme il est ordinaire aux affligés qui croient aisément ce qui les console; va trouver le Père François, se jette à ses pieds, et le conjure les larmes aux yeux de ressusciter une fille unique qu'il venait de perdre; ajoutant que ce serait lui rendre la vie à lui-même.

Xavier, touché de la foi et de l'affliction du païen, se retira avec son compagnon Fernandez pour prier Dieu. Étant revenu peu de temps après : *Allez,* dit-il à ce père désolé, *votre fille est en vie.*

L'idolâtre, qui espérait que le Saint viendrait avec lui à son logis, et invoquerait le nom du Dieu des chrétiens sur le corps de sa fille, prit cette parole pour une moquerie, et se retira mécontent. Mais à peine eut-il fait quelques pas, qu'il vit un de ses domestiques qui, tout transporté de joie, lui cria de loin que sa fille était vivante. Il la vit bientôt elle-

même qui venait au-devant de lui. Après les premiers embrassements, la fille raconta à son père que, dès qu'elle eut rendu l'âme, deux démons horribles s'étaient saisis d'elle, et avaient voulu la précipiter dans un abîme de feu; mais que deux hommes d'un aspect auguste et modeste, l'avaient arrachée des mains de ces deux bourreaux, et lui avaient rendu la vie, sans qu'elle pût dire comment cela s'était fait.

Le Japonais comprit quels étaient ces deux hommes dont parlait sa fille, et il la mena droit à Xavier pour lui rendre des actions de grâces telles qu'en méritait une si grande faveur. Elle n'eut pas plus tôt aperçu le Saint avec son compagnon Fernandez, qu'elle s'écria : *Voilà mes deux libérateurs!* et au même instant, la fille et le père demandèrent le baptême.

Le serviteur de Dieu, Bernard Colnago, religieux de la Compagnie de Jésus, mourut à Catane en odeur de sainteté, l'an 1611. On lit dans sa biographie, qu'il se prépara au grand passage par une vie pleine de bonnes œuvres, et par le souvenir continuel de la mort, si propre à faire mener une sainte vie. Pour se rappeler ce salutaire souvenir, il tenait dans sa cellule un crâne, qu'il avait placé sur un petit socle, afin de l'avoir toujours devant les yeux.

Un jour, il lui vint en pensée que cette tête avait été peut-être la demeure d'un esprit rebelle à Dieu, et qui était maintenant l'objet de sa colère. Il pria donc le souverain Juge de l'éclairer sur ce point, et de faire trembler ce crâne, si l'esprit qui l'avait animé brûlait en enfer. Il n'eut pas plus tôt achevé sa prière, que le crâne s'agita d'un horrible tremblement, signe évident que c'était le crâne d'un réprouvé.

Ce saint religieux, favorisé de dons extraordinaires, connaissait le secret des consciences, et parfois les arrêts de la justice de Dieu. Un jour, Dieu lui révéla la perte éternelle d'un jeune débauché, qui faisait la désolation de ses parents. Ce malheureux jeune homme, après s'être livré à tous les désordres, fut tué par un ennemi. Sa mère, à la vue d'une si triste fin, conçut les plus vives alarmes sur le salut éternel de son fils, et supplia le P. Bernard de lui dire en quel état se trouvait son âme. Malgré ses instances, le Père ne lui répondit pas un mot : marquant assez par son silence qu'il n'avait rien de consolant à dire. Il fut plus explicite à un de ses amis. Celui-ci demandant pourquoi il ne donnait pas de réponse à une mère affligée, il lui dit ouvertement qu'il n'avait pas voulu l'affliger davantage : que ce jeune impudique était damné,

que, pendant sa prière, Dieu le lui avait fait voir sous une forme hideuse et épouvantable.

Le 1 août 1645, mourut en odeur de sainteté, au collège d'Evora en Portugal, Antoine Pereyra, Frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus. Son histoire est peut-être la plus étrange que nous offrent les annales de cette Compagnie. En 1599, cinq ans après son entrée au noviciat, il fut atteint d'une maladie mortelle dans l'île de S. Michel, l'une des Açores ; et peu d'instant après qu'il eut reçu les derniers sacrements, sous les yeux de toute la communauté qui assistait à son agonie, il sembla rendre l'âme, et devint bientôt froid comme un cadavre. L'apparence presque imperceptible d'un léger battement de cœur empêcha seule de l'ensevelir sur le champ. On le laissa donc trois jours entiers sur son lit de mort, et l'on découvrait déjà dans son corps des signes évidents de décomposition ; lorsque tout à coup, le quatrième jour, il ouvrit les yeux, respira et parla. Il lui fallut alors par obéissance raconter à son supérieur, le P. Louis Pinheyro, tout ce qui s'était passé en lui depuis les dernières trances de son agonie ; et voici l'abrégé de la relation qu'il en écrivit de sa propre main : « D'abord je vis, » dit-il, de mon lit de mort, mon Père S.

» Ignace, accompagné de quelques-uns de nos  
 » Pères du ciel, qui venait visiter ses enfants  
 » malades, cherchant ceux qui lui sembleraient  
 » dignes d'être offerts par lui et par ses com-  
 » pagnons à Notre-Seigneur. Quand il fut près  
 » de moi, je crus un moment qu'il m'emmè-  
 » nerait, et mon cœur tressaillit de joie ;  
 » mais bientôt il me signala ce dont il fallait  
 » me corriger avant d'obtenir un si grand  
 » bonheur. »

Alors néanmoins, par une disposition mystérieuse de la Providence, l'âme du F. Pereyra se détacha momentanément de son corps ; et aussitôt, la vue d'une hideuse troupe de démons se précipitant vers elle la remplit d'effroi. Mais en même temps son ange gardien, et S. Antoine de Padoue son compatriote et son patron, descendant du ciel, mirent en fuite ses ennemis, et l'invitèrent à venir en leur compagnie, entrevoir, et goûter un moment, quelque chose des joies et des douleurs de l'éternité. « Ils me conduisirent donc tour à tour, ajoute-t-il, vers un lieu de délices, où ils me montrèrent une couronne de gloire incomparable, mais que je n'avais pas encore méritée ; puis, sur les bords du puits de l'abîme, où je vis les âmes maudites tomber dans le feu éternel, aussi pressées que les grains de blé, jetées sous une meule

» tournant sans relâche; le gouffre infernal  
 » était comme un de ces fours à chaux, où par  
 » moment, la flamme est comme étouffée sous  
 » l'amas de matériaux qu'on y précipite, mais  
 » pour se relever, en s'en nourrissant, avec  
 » une plus effroyable violence. »

Mené de là au tribunal du souverain Juge, Antoine Pereyra s'entendit condamner au feu du purgatoire; et rien ne saurait ici-bas, assure-t-il, faire comprendre ce qu'on y endure, ni l'état d'angoisse où l'on y est réduit par le désir et le délai de la jouissance de Dieu et de sa bienheureuse présence.

Aussi, lorsque son âme eut été de nouveau réunie à son corps par le commandement de Notre-Seigneur, ni les nouvelles tortures de la maladie, qui acheva pendant six mois entiers, de faire tomber par lambeaux avec le secours journalier du fer et du feu, sa chair irrémédiablement attaquée par la corruption de cette première mort; ni les effrayantes pénitences, auxquelles il ne cessa plus de se livrer, autant que l'obéissance le lui permettait, durant les 46 ans de sa nouvelle vie, ne purent apaiser sa soif de douleurs et d'expiations. « Tout cela, disait-il, n'est rien, » auprès de ce que la justice et la miséricorde » infinies de Dieu m'ont fait, non seulement » voir, mais endurer. » — Enfin, comme

sceau authentique de tant de merveilles, le F. Pereyra découvrit en détail à son supérieur les secrets desseins de la Providence sur la future restauration du royaume de Portugal, encore éloignée alors de près d'un demi siècle. Mais on peut, sans crainte, ajouter que la plus irrécusable garantie de tous ces prodiges, fut la surprenante sainteté à laquelle Antoine Pereyra ne cessa plus un seul jour de s'élever.

### III. — APPARITIONS DE RÉPROUVÉS.

**S**AINTE Antonin, archevêque de Florence, rapporte dans ses écrits un fait terrible, qui, vers le milieu du xv siècle, avait épouvanté tout le nord de l'Italie. Un jeune homme de bonne famille, qui, à l'âge de 16 ou 17 ans avait eu le malheur de cacher un péché mortel en confession et de communier en cet état, avait remis de semaine en semaine, de mois en mois, l'aveu si pénible de ses sacrilèges. Bourré de remords, au lieu de découvrir avec simplicité le malheur qu'il avait eu, il cherchait à se tranquilliser en faisant de grandes pénitences, mais en vain. N'y tenant plus, il entra dans un monastère; là du moins, se disait-il, je dirai tout, et j'expierai mes affreux péchés. —

Pour son malheur, il fut accueilli comme un saint jeune homme par les supérieurs, qui le connaissaient de réputation, et sa honte reprit encore le dessus. — Il remit donc ses aveux à plus tard; et un an, deux ans, trois ans se passèrent dans ce déplorable état : il n'osait jamais révéler son malheur. Enfin, une maladie sembla lui en faciliter le moyen : pour le coup, se dit-il, je vais tout avouer, je vais faire une confession générale avant de mourir. Mais, cette fois, au lieu de déclarer franchement et nettement ses fautes, il les entortilla si bien que le confesseur n'y put rien comprendre. Il espérait de revenir là-dessus le lendemain : un accès de délire survint, et le malheureux mourut ainsi.

Dans la communauté, où l'on ignorait l'affreuse réalité, on était plein de vénération pour le défunt. Son corps fut porté avec une sorte de solennité dans l'église du monastère, et resta exposé dans le chœur jusqu'au lendemain matin, où devaient se célébrer les funérailles.

Quelques instants avant l'heure fixée pour la cérémonie, un des Frères, envoyé pour sonner la cloche, aperçut tout à coup devant lui le défunt, environné de chaînes, qui semblaient rougies au feu, et quelque chose d'incandescent apparaissait dans toute sa personne.

Epouvanté, le pauvre Frère était tombé à genoux, les yeux fixés sur l'effrayante apparition. Alors, le réprouvé lui dit : *Ne priez point pour moi, je suis en enfer pour toute l'éternité*; et il raconta la lamentable histoire de sa mauvaise honte et de ses sacrilèges. Après quoi il disparut, laissant dans l'église une odeur infecte, qui se répandit dans tout le monastère, comme pour attester la vérité de tout ce que le Frère venait de voir et d'entendre. — Aussitôt avertis, les supérieurs firent enlever le cadavre, le jugeant indigne de la sépulture ecclésiastique.

Après avoir cité l'exemple précédent, Mgr de Ségur ajoute ce qui suit<sup>(1)</sup> : Dans notre siècle, trois faits du même genre, plus authentiques les uns que les autres, sont parvenus à ma connaissance. Le premier s'est passé presque dans ma famille.

C'était en Russie, à Moscou, peu de temps avant l'horrible campagne de 1812. Mon grand-père maternel, le Comte Rostopchine, gouverneur militaire de Moscou, était fort lié avec le Général Comte Orloff, célèbre par sa bravoure, mais aussi impie qu'il était brave.

Un jour, à la suite d'un souper, le Comte

1. *Opuscule sur l'enfer.*

Orloff et un de ses amis, le Général V., voltairien comme lui, s'étaient mis à se moquer affreusement de la religion, et surtout de l'enfer. *Si pourtant*, dit Orloff, *si pourtant, par hasard, il y avait quelque chose de l'autre côté du rideau ?...* — *Hé bien !* repartit le général V., *celui de nous deux qui s'en ira le premier, viendra en avertir l'autre. Est-ce convenu ?* — *Excellente idée*, répondit le Comte Orloff ; et tous deux se donnèrent très sérieusement leur parole d'honneur de ne pas manquer à leur engagement.

Quelques semaines plus tard, éclata une de ces grandes guerres comme Napoléon avait le don d'en susciter alors. L'armée russe entra en campagne, et le général V. reçut l'ordre de partir immédiatement pour prendre un commandement important.

Il avait quitté Moscou depuis deux ou trois semaines, lorsqu'un matin de très bonne heure, pendant que mon grand-père faisait sa toilette, la porte de sa chambre s'ouvre brusquement. C'était le Cte Orloff, en robe de chambre, en pantoufles, les cheveux hérissés, l'œil hagard, pâle comme un mort. *Quoi ! Orloff, c'est vous ? à cette heure ? et dans un costume pareil ? Qu'avez-vous donc ? Qu'est-il arrivé ?* — *Mon cher*, répond le Cte Orloff, *je crois que je deviens fou. Je viens de voir le Général*

*V. — Le Général V. est-il donc revenu ?* — *Eh ! non*, reprend Orloff, en se jetant sur un canapé et en se prenant la tête à deux mains ; *non, il n'est pas revenu, et c'est là ce qui m'épouvante.*

Mon grand-père n'y comprenait rien. Il cherchait à le calmer. *Racontez-moi donc*, lui dit-il, *ce qui vous est arrivé et ce que tout cela veut dire.* Alors, s'efforçant de dominer son émotion, le Cte Orloff raconta ce qui suit :

« Mon cher Rostopchine, il y a quelque » temps, V. et moi nous nous étions juré » mutuellement, que le premier de nous qui » mourrait, viendrait dire à l'autre s'il y a quel- » que chose de l'autre côté du rideau. Or, ce » matin, il y a une demi-heure à peine, j'étais » tranquillement dans mon lit, éveillé depuis » longtemps, ne pensant nullement à mon » ami, lorsque tout à coup les deux rideaux » de mon lit se sont brusquement ouverts, » et je vois à deux pas de moi le Général V., » debout, pâle, la main droite sur sa poitrine, » me disant : *Il y a un enfer, et j'y suis !..* et il » disparut. Je suis venu vous trouver de suite. » Ma tête part ! Quelle chose étrange ! Je » ne sais qu'en penser. »

Mon grand-père le calma comme il put. Ce n'était pas chose facile. Il parla d'hallucinations, de cauchemars ; peut-être dormait-il...

Il y a bien des choses extraordinaires, inexplicables... et autres banalités de ce genre, qui font la consolation des esprits-forts. Puis il fit atteler ses chevaux, et reconduire le Cte Orloff à son hôtel.

Or, dix ou douze jours après cet étrange incident, un courrier de l'armée apportait à mon grand-père, entr'autres nouvelles, celle de la mort du Général V. Le matin même du jour, où le Cte Orloff l'avait vu et entendu, à la même heure où il lui était apparu à Moscou, l'infortuné Général, sorti pour reconnaître la position de l'ennemi, avait eu la poitrine traversée par un boulet, et était tombé raide mort.

*Il y a un enfer, et j'y suis !* voilà les paroles de quelqu'un qui en est revenu.

Mgr de Ségur rapporte un second fait qu'il regarde pareillement comme indubitable. Il l'avait appris en 1859, d'un prêtre des plus respectables, et Supérieur d'une importante Communauté. — Ce prêtre en tenait les détails d'un proche parent de la Dame à qui la chose était arrivée. Alors, le jour de Noël 1859, cette personne vivait encore, elle avait un peu plus de quarante ans.

Elle se trouvait à Londres dans l'hiver de 1847 à 1848. Elle était veuve, âgée d'environ

29 ans, fort riche et fort mondaine. Parmi les élégants qui fréquentaient son salon, on remarquait un jeune lord, dont les assiduités la compromettaient singulièrement, et dont la conduite d'ailleurs, n'était rien moins qu'édifiante.

Un soir, ou plutôt une nuit, car il était plus de minuit, elle lisait dans son lit je ne sais quel roman, en attendant le sommeil. Une heure vint à sonner à sa pendule ; elle souffla sa bougie. Elle allait s'endormir, quand, à son grand étonnement, elle remarqua qu'une lueur étrange, blafarde, qui paraissait venir de la porte du salon, se répandait peu à peu dans sa chambre et augmentait d'instant en instant. Stupéfaite d'abord et ne sachant ce que cela voulait dire, elle commençait à s'effrayer, lorsqu'elle vit s'ouvrir lentement la porte du salon et entrer dans sa chambre le jeune lord complice de ses désordres. Avant qu'elle eût pu lui dire un seul mot, il était près d'elle, il lui saisissait le bras gauche au poignet, et, d'une voix stridente, il lui dit en anglais : *Il y a un enfer !* La douleur qu'elle ressentit au bras fut telle qu'elle en perdit connaissance.

Quand elle revint à elle une demi-heure après, elle sonna sa femme de chambre. Celle-ci sentit en entrant une forte odeur de

brûlé. S'approchant de sa maîtresse qui pouvait à peine parler, elle constata au poignet une brûlure si profonde, que l'os était à découvert, et les chairs presque consumées : cette brûlure avait la largeur d'une main d'homme. De plus, elle remarqua que, de la porte du salon jusqu'au lit, et du lit à cette même porte, le tapis portait l'empreinte de pas d'homme, qui en avaient brûlé la trame de part en part. Par l'ordre de sa maîtresse elle ouvrit la porte du salon : là, plus de traces sur les tapis.

Le lendemain, la malheureuse Dame apprit, avec une terreur facile à concevoir, que cette nuit-là même, vers une heure du matin, son lord avait été trouvé ivre-mort sous la table, que ses serviteurs l'avaient rapporté dans sa chambre, et qu'il y avait expiré entre leurs bras.

J'ignore, ajouta le Supérieur, si cette terrible leçon a converti l'infortunée Dame ; mais ce que je sais, c'est qu'elle vit encore, et que, pour dérober aux regards les traces de sa sinistre brûlure, elle porte au poignet gauche, en guise de bracelet, une large bande d'or qu'elle ne quitte ni jour ni nuit. — Je le répète, je tiens tous ces détails de son proche parent, chrétien sérieux, à la parole duquel j'attache la foi la plus entière. Dans la famille

même on n'en parle jamais ; et moi-même je ne vous les confie qu'en taisant tout nom propre.

Malgré le voile dont cette apparition a été et a dû être enveloppée, il me paraît impossible, ajoute Mgr de Ségur, d'en révoquer en doute la redoutable authenticité.

Voici un troisième fait rapporté par le même écrivain. En l'année 1873, écrit-il, quelques jours avant l'Assomption, eut lieu encore une de ces apparitions d'outre-tombe, qui corroborent si efficacement la vérité de l'enfer.

Ce fut à Rome. Une maison de débauche, ouverte dans cette ville depuis l'invasion piémontaise, était située près d'un bureau de police. Une des mauvaises filles qui l'habitaient, s'était blessée à la main et dut être transportée à l'hôpital de la Consolation. Soit que son sang, vicié par l'inconduite eût amené une dégénérescence de la plaie, soit à cause d'une complication inattendue, elle mourut subitement pendant la nuit. Au même moment, une de ses compagnes, qui ignorait certainement ce qui venait de se passer à l'hôpital, se mit à pousser des cris désespérés, au point d'éveiller les habitants du quartier, de mettre en émoi les misérables créatures de cette maison, et de provoquer l'intervention de la police. La morte de l'hôpital lui était

apparue entourée de flammes, et lui avait dit :  
*Je suis damnée ! et si tu ne veux pas l'être  
comme moi, sors de ce lieu d'infamie et retourne  
à Dieu.*

Rien ne put calmer le désespoir de cette fille, qui, dès l'aube du jour, s'éloigna, laissant toute la maison plongée dans la stupeur, surtout dès qu'on y sut la mort de sa compagne de l'hôpital.

Sur ces entrefaites, la maîtresse du lieu, une garibaldienne exaltée, et connue pour telle parmi ses frères et amis, tomba malade. Elle fit demander bientôt un prêtre, pour recevoir les sacrements. L'autorité ecclésiastique délégua, à cet effet, un digne Prélat, Mgr Sirolli, curé de la paroisse de Saint-Sauveur *in Laura*. Celui-ci, muni d'instructions spéciales, se présenta, et exigea avant tout de la malade, en présence de plusieurs témoins, la pleine et entière rétractation de ses blasphèmes contre le Souverain Pontife, et la cessation de l'industrie infâme qu'elle exerçait. La malheureuse le fit sans hésiter, consentit à purger sa maison, puis se confessa et reçut le saint Viatique avec de grands sentiments de repentir et d'humilité.

Se sentant mourir, elle supplia avec larmes le bon curé de ne pas l'abandonner, épouvantée qu'elle était toujours de l'apparition

de cette fille damnée. Mgr Sirolli ne pouvant la satisfaire, à cause des convenances qui ne lui permettaient pas de passer la nuit en un tel lieu, fit demander à la police deux agents, qui vinrent, fermèrent la maison, et demeurèrent jusqu'à ce que l'agonisante eût rendu le dernier soupir.

Tout Rome connut bientôt les détails de ces tragiques événements. Comme toujours, les impies et les libertins s'en moquèrent, se gardant bien d'aller aux renseignements ; les bons en profitèrent pour devenir meilleurs, et plus fidèles encore à leurs devoirs.

#### IV. — LA NÉGATION DE L'ENFER EST UNE BRAVADE INSENSÉE.

**L** y a des malheureux, disons mieux, des insensés, qui dans le délire de leur impiété osent dire qu'ils se moquent de l'enfer. Ils le disent, mais seulement des lèvres : leur conscience proteste et leur donne un démenti. Collot d'Herbois, fameux par son impiété autant que par sa férocité sanguinaire, fut le principal auteur des massacres de Lyon en 1793 : il y fit périr 1600 victimes. Six ans après, en 1799, il fut déporté à Cayenne et exhalait sa rage infernale en blasphémant les choses les plus saintes. Le

moindre acte de religion, la moindre apparence de piété chrétienne devenait l'objet de ses railleries, Ayant vu un soldat faire le signe de la croix : *Imbécile !* lui dit-il, *tu crois encore à la superstition ? Ne sais-tu pas que le bon Dieu, la sainte Vierge, le paradis, l'enfer sont des inventions de la race maudite des prêtres ?* — Peu après il tomba malade, et fut en proie à des douleurs violentes. Dans un accès de fièvre, il avala d'un trait une bouteille de liqueur. Son mal redoubla : il se sentit comme brûlé par un feu qui dévorait ses entrailles. Il poussait des cris affreux, appelait Dieu, la sainte Vierge, un prêtre à son secours. *Eh quoi !* lui dit le soldat, *vous demandez un prêtre ? Vous craignez donc l'enfer ? Vous maudissiez les prêtres, vous vous moquiez de l'enfer !* — *Hélas !* répondit-il alors, *ma bouche mentait à mon cœur.* — Il expira bientôt en vomissant des flots de sang et d'écume.

Le trait suivant se passa en 1837. Un jeune sous-lieutenant étant à Paris, entra dans l'église de l'Assomption près des Tuileries, et vit un prêtre agenouillé près d'un confessionnal. Comme il faisait de la religion le sujet habituel de ses plaisanteries, il voulut se confesser pour s'amuser, et entra au confessionnal. — Monsieur l'abbé, dit-il, voudriez-

vous bien me confesser ? — Volontiers, mon fils, confessez-vous librement. — Mais il faut que je vous dise d'abord que je suis un pécheur un peu à part. — N'importe : le sacrement de pénitence est institué pour tous les pécheurs. — Mais je ne crois pas trop aux choses de la religion. — Vous croyez plus que vous ne pensez. — Croire ? Moi ? Je me moque de tout. — Le confesseur voyait à qui il avait affaire, et qu'il y avait là une mystification. Il répondit en souriant : Vous vous moquez de tout ? Est-ce donc que vous vous moquez aussi de moi ? — Le prétendu pénitent sourit pareillement. — Écoutez, reprit le prêtre, ce que vous venez faire ici n'est pas sérieux. Laissons de côté la confession : et, si vous le voulez bien, causons un petit instant. J'aime beaucoup les militaires : et puis, vous m'avez l'air d'un bon et aimable garçon. Dites-moi, quel est votre grade ? — Sous-lieutenant. — Resterez-vous longtemps sous-lieutenant ? — Deux ans, trois ans, quatre ans peut-être. — Et après ? — Je passerai lieutenant. — Et après ? — J'espère devenir capitaine. — Et après ? — Lieutenant-colonel. — Et après ? — Colonel. — Quel âge aurez-vous alors ? — J'aurais 40 à 45 ans. — Et après cela ? — Je deviendrai général de brigade. — Et après ? — Si je

monte encore, je serai général de division. — Et après? — Après, il n'y a plus que le bâton de maréchal; mais mes prétentions ne vont pas jusque-là. — Soit. Cependant, est-ce que vous ne comptez pas vous marier? — Si fait, quand je serai officier supérieur. — Eh bien! Vous voilà marié, officier supérieur, général, peut-être même maréchal de France, qui sait? Et après? — Après? Ma foi, je ne sais pas ce qu'il y aura après.

Voyez, comme c'est singulier! dit alors l'abbé d'un ton de plus en plus grave. Vous savez tout ce qui se passera jusque-là, et vous ne savez pas ce qu'il y aura après. Eh bien! moi je le sais, et je vais vous le dire: après, vous mourrez, vous serez jugé; et si vous continuez à vivre comme vous le faites, vous serez damné, et vous irez brûler en enfer: voilà ce qu'il y aura après.

Comme le sous-lieutenant, ennuyé de cette fin, semblait vouloir s'esquiver: Un instant, Monsieur, lui dit l'abbé. Vous avez de l'honneur, et moi aussi, j'en ai. Convenez que vous m'avez manqué, et que vous me devez une réparation. Elle sera simple: durant huit jours, avant de vous coucher, vous direz: Un jour je mourrai; mais je m'en moque. Après ma mort, je serai jugé; mais je m'en moque. Après mon jugement, je serai damné; mais

je m'en moque. J'irai brûler éternellement en enfer; mais je m'en moque! Voilà tout. Mais vous allez me donner votre parole d'honneur de n'y pas manquer, n'est-ce pas?

De plus en plus ennuyé, et voulant à tout prix sortir de ce faux pas, le sous-lieutenant promit tout. — Le soir, comme sa parole était donnée, il s'exécuta: *Je mourrai*, dit-il, *je serai jugé...* il n'eut pas le courage d'ajouter: *Je m'en moque...* — La huitaine n'était pas écoulée, qu'il retournait à l'église de l'Assomption, se confessait pour tout de bon, et sortait du confessionnal le visage baigné de larmes et la joie dans le cœur.

Une jeune personne qui était devenue incrédule par suite de ses désordres, ne cessait de lancer le sarcasme contre la religion et de tourner en ridicule ses plus terribles vérités. *Juliette*, lui dit-on un jour, *cela finira mal. Dieu se lassera de vos blasphèmes et vous serez punie.* — *Bah!* répondit-elle avec insolence, *je m'en inquiète fort peu. Qui est revenu de l'autre monde pour raconter ce qui s'y passe?* Moins de huit jours après, elle fut trouvée dans sa chambre sans donner signe de vie et déjà froidé. Comme on ne doutait pas qu'elle fût morte, on la mit dans le cercueil et on l'enterra. Le lendemain, le fossoyeur

monte encore, je serai général de division. — Et après? — Après, il n'y a plus que le bâton de maréchal; mais mes prétentions ne vont pas jusque-là. — Soit. Cependant, est-ce que vous ne comptez pas vous marier? — Si fait, quand je serai officier supérieur. — Eh bien! Vous voilà marié, officier supérieur, général, peut-être même maréchal de France, qui sait? Et après? — Après? Ma foi, je ne sais pas ce qu'il y aura après.

Voyez, comme c'est singulier! dit alors l'abbé d'un ton de plus en plus grave. Vous savez tout ce qui se passera jusque-là, et vous ne savez pas ce qu'il y aura après. Eh bien! moi je le sais, et je vais vous le dire: après, vous mourrez, vous serez jugé; et si vous continuez à vivre comme vous le faites, vous serez damné, et vous irez brûler en enfer: voilà ce qu'il y aura après.

Comme le sous-lieutenant, ennuyé de cette fin, semblait vouloir s'esquiver: Un instant, Monsieur, lui dit l'abbé. Vous avez de l'honneur, et moi aussi, j'en ai. Convenez que vous m'avez manqué, et que vous me devez une réparation. Elle sera simple: durant huit jours, avant de vous coucher, vous direz: Un jour je mourrai; mais je m'en moque. Après ma mort, je serai jugé; mais je m'en moque. Après mon jugement, je serai damné; mais

je m'en moque. J'irai brûler éternellement en enfer; mais je m'en moque! Voilà tout. Mais vous allez me donner votre parole d'honneur de n'y pas manquer, n'est-ce pas?

De plus en plus ennuyé, et voulant à tout prix sortir de ce faux pas, le sous-lieutenant promit tout. — Le soir, comme sa parole était donnée, il s'exécuta: *Je mourrai*, dit-il, *je serai jugé...* il n'eut pas le courage d'ajouter: *Je m'en moque...* — La huitaine n'était pas écoulée, qu'il retournait à l'église de l'Assomption, se confessait pour tout de bon, et sortait du confessionnal le visage baigné de larmes et la joie dans le cœur.

Une jeune personne qui était devenue incrédule par suite de ses désordres, ne cessait de lancer le sarcasme contre la religion et de tourner en ridicule ses plus terribles vérités. *Juliette*, lui dit-on un jour, *cela finira mal. Dieu se lassera de vos blasphèmes et vous serez punie.* — *Bah!* répondit-elle avec insolence, *je m'en inquiète fort peu. Qui est revenu de l'autre monde pour raconter ce qui s'y passe?* Moins de huit jours après, elle fut trouvée dans sa chambre sans donner signe de vie et déjà froide. Comme on ne doutait pas qu'elle fût morte, on la mit dans le cercueil et on l'enterra. Le lendemain, le fossoyeur

creusant une nouvelle fosse à côté de celle de la malheureuse Juliette, entendit du bruit, il lui semblait qu'on frappait sur le cercueil voisin. Aussitôt il approche son oreille de la terre, et entend en effet une voix étouffée qui crie : *Au secours ! au secours !* Les autorités sont appelées : sur leur ordre la fosse est ouverte, la bière retirée et déclouée. On écarte le linceul : plus de doute, Juliette a été enterrée vivante. Ses cheveux, son linceul étaient dans le désordre et sa figure ensanglantée. Tandis qu'on la dégage et qu'on pose la main sur son cœur pour s'assurer s'il bat encore, elle pousse un soupir, comme une personne depuis longtemps privée d'air ; puis elle ouvre les yeux, fait un effort pour se soulever, et dit : *Mon Dieu, je vous rends grâces !* Puis, quand elle eut bien repris ses sens, et qu'à l'aide d'un peu de nourriture elle eut recouvré ses forces, elle ajouta : *Quand j'ai repris connaissance dans le tombeau, et que j'ai reconnu l'affreuse réalité de mon enterrement, lorsque, après avoir poussé des cris, essayé de briser mon cercueil, frappé mon front contre les planches, je vis que tout était inutile, la mort s'est présentée à moi avec toutes ses horreurs : c'était moins la mort corporelle qui m'effrayait, que la mort éternelle. Je voyais que j'allais être damnée... Mon Dieu, je ne*

*J'avais que trop mérité ! Alors j'ai prié, j'ai crié au secours, j'ai de nouveau perdu connaissance, jusqu'au moment où je me suis éveillée sur la terre. O bonté de mon Dieu !* dit-elle encore en versant des larmes, *j'avais méprisé les vérités de la foi : vous m'avez punie, mais punie dans votre miséricorde : je suis convertie et repentante.*

Ceux qui nient l'enfer, seront bientôt forcés de l'admettre ; mais hélas ! ce sera trop tard. Le P. Nieremberg, dans son ouvrage *Différence entre le temps et l'éternité*, parle d'un malheureux pécheur, qui, par suite de ses désordres, avait perdu la foi. Sa vertueuse femme l'exhortait à revenir à Dieu et lui rappelait l'enfer ; mais il répondait obstinément : *Il n'y a pas d'enfer.* Un jour, sa femme le trouva mort, et, chose étrange, il tenait en main un papier mystérieux, où était tracé en grands caractères cet effrayant aveu : *Je sais maintenant qu'il y a un enfer !*

#### V. — RÉVEIL DE L'IMPIE EN ENFER.

**L**ES malheureux pécheurs qui s'endorment dans les illusions du monde, et vivent comme s'il n'y avait pas d'enfer, seront désillusionnés soudain par la plus

effroyable des catastrophes. Du sein de leurs plaisirs ils tomberont dans l'abîme des tourments.

La catastrophe du café Kivoto nous offre une image de la catastrophe bien plus terrible qui les attend tôt ou tard.

Le Kivoto était un café-théâtre de Smyrne, construit dans la mer sur pilotis. Les pieux fort épais qui soutenaient la maison au-dessus des flots, rongés par les eaux et par le temps, avaient perdu leur solidité. C'était le 11 février 1873, à 10 h. du soir; 200 personnes s'y trouvaient réunies pour assister à un spectacle comique : on s'amusait, lorsque tout-à-coup un effroyable craquement se fait entendre. Au même instant, tout s'ébranle et se renverse : la maison avec le théâtre et les spectateurs est précipitée, engloutie dans la mer. — Quelle terrible surprise pour ces amateurs d'amusements ! Une surprise plus tragique attend le mondain : un jour viendra où, du sein de ses plaisirs, il se verra tout d'un coup précipité dans une mer de soufre et de feu.

Dans la nuit du 31 mars au 1 avril 1873, un grand et magnifique navire, *l'Atlantic*, sombra sur les côtes du Canada près d'Halifax. Le nombre des voyageurs, passagers et équipage, s'élevait à 950, dont 700 périrent dans ce naufrage. La plupart étaient plongés

dans le sommeil, lorsque le navire touchant sur des rochers, coula à fond presque instantanément. Engloutis dans la mer au milieu de leur repos, ils se seront réveillés dans les eaux, et auront été suffoqués avant même d'avoir pu se rendre compte du terrible accident qui venait de se produire. — Affreux réveil ! Mais plus affreux sera le réveil de l'impie, lorsqu'il se verra soudain plongé dans l'enfer.

Le 28 décembre 1879, eut lieu la catastrophe du Tay-bridge. Le chemin de fer de Londres à Edimbourg passe le Tay près de Dundee sur un pont de fer d'une demi-lieue de longueur. Un ouragan affreux, qui avait soulevé les flots et battu le pont dans la journée, finit par emporter plusieurs arches, malgré les traverses et les piles en fer. Ces arches en tombant laissèrent un vide, qui ne fut pas aperçu dans les ténèbres. Voilà que, à 7  $\frac{1}{2}$  heures, le train express, parti d'Edimbourg, arrive, portant une centaine de voyageurs : il monte sur le pont fatal, et bientôt, rencontrant le vide, se précipite dans les flots. On n'entendit pas un cri : en un clin d'œil, les victimes se trouvèrent au fond des eaux. Quelle surprise ! quel changement soudain ! — Mais que sera-ce quand le pécheur se verra en un clin d'œil dans les abîmes de l'enfer ?

## V. — VÉRITÉ DE L'ENFER.



OICI comment le Fils de Dieu nous parle de l'enfer :

« Malheur au monde à cause des  
 » scandales ; car il est nécessaire qu'il vienne !  
 » des scandales : cependant, malheur à l'homme par qui le scandale arrive !

« Si donc votre main ou votre pied vous  
 » scandalisent, coupez-les et jetez-les loin de  
 » vous : il vaut mieux pour vous, entrer dans  
 » la vie boiteux ou estropié, que d'être jeté  
 » avec deux mains ou deux pieds dans le feu  
 » éternel.

« Et si votre œil vous scandalise, arrachez-  
 » le et jetez-le loin de vous : il vaut mieux  
 » entrer dans la vie avec un œil, que d'être  
 » jeté avec deux yeux, dans la géhenne du  
 » feu. » (Matth. xviii, 7. cf. v, 29.)



« Ne craignez point ceux qui font mourir le  
 » corps et ne peuvent tuer l'âme ; mais plutôt  
 » craignez celui qui peut précipiter l'âme et le  
 » corps dans l'enfer. » (Matth. x, 28.)



« Le riche mourut aussi, et il fut enseveli  
 » dans l'enfer.

« Or, levant les yeux, lorsqu'il était dans  
 » les supplices, il vit de loin Abraham et  
 » Lazare dans son sein.

« Et élevant la voix, il dit : Abraham, mon  
 » père, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare,  
 » afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt  
 » dans l'eau, et qu'il rafraîchisse ma langue,  
 » parce que je suis tourmenté dans ces  
 » flammes. » (Luc. xvi, 22.)



« Alors le juge dira à ceux qui sont à sa  
 » gauche : Allez loin de moi, maudits, dans  
 » le feu éternel, qui a été préparé pour le  
 » démon et pour ses anges. » (Matth. xxv, 41.)



« Plusieurs viendront d'Orient et d'Occi-  
 » dent et prendront place dans le royaume  
 » des cieux.

« Mais les enfants du royaume seront jetés  
 » dans les ténèbres extérieures : là seront les  
 » pleurs et les grincements de dents. » (Matth.  
 » viii, 11.)



« Le roi entra dans la salle du festin, et  
 » il vit un homme qui n'était point revêtu de  
 » la robe nuptiale.

« Et il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ?  
 » Et cet homme resta muet.

« Alors le roi dit à ses serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures : là seront les pleurs et les grincements de dents. » (Matth. XXII, 11.)



« Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures : là, il y aura des pleurs et des grincements de dents. » (Matth. XXV, 30.)



« Moi je vous dis : Quiconque s'irrite contre son frère, sera condamné par le jugement.  
 » Et celui qui dira à son frère : insensé, sera condamné au feu de l'enfer. » (Matth. v, 22.)



« Le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité ;  
 » Et ils les jetteront dans la fournaise du feu : là seront les pleurs et les grincements de dents. » (Matth. XIII, 41.)



« Si votre main vous scandalise, coupez-la :

» il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle, n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux, et d'aller en enfer, dans le feu qui ne s'éteint pas :

« Là, le ver qui les ronge ne meurt point, et le feu ne s'éteint jamais.

« Et si votre pied vous scandalise, coupez-le : car il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'un pied, que d'en avoir deux et d'être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui ne s'éteint pas.

« Là, le ver qui les ronge ne meurt point, et le feu ne s'éteint jamais.

« Et si votre œil vous scandalise, arrachez-le : il vaut mieux pour vous que vous entriez dans le royaume de Dieu n'ayant qu'un œil, que d'en avoir deux et d'être précipité dans le feu de l'enfer :

« Où le ver qui les ronge ne meurt point, et où le feu ne s'éteint jamais. » (Marc. IX. 42.)



« Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. » (Matth. VII, 19.)



« Je suis la vigne et vous les branches.  
 » Celui qui demeure en moi et moi en lui, porte beaucoup de fruits.

« Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il  
 » sera jeté dehors comme le rameau inutile :  
 » il séchera, et on le ramassera, et on le jettera  
 » au feu, et il brûlera. » (Joan. xv. 5)



« Filles de Jérusalem, ne pleurez point  
 » sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et  
 » sur vos enfants.

« Car des jours viendront, où l'on dira  
 » aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux  
 » collines : couvrez-nous.

« Car si le bois vert est traité de la sorte,  
 » comment le bois sec sera-t-il traité ? — c'est-  
 » à-dire, que sera-ce des pécheurs, destinés,  
 » comme le bois sec, à être brûlés. » (Luc.  
 xxiii, 31.)



« Déjà, la hache est placée à la racine de  
 » l'arbre : et tout arbre qui ne produit pas  
 » de bon fruit, sera coupé et jeté au feu.

« Celui qui doit venir après moi, est plus  
 » puissant que moi, et il vous baptisera dans  
 » l'Esprit-Saint et dans le feu.

« Il tient le van dans sa main, et il net-  
 » toyera son aire ; il amassera son froment  
 » dans le grenier, et il brûlera la paille dans  
 » un feu qui ne s'éteindra pas. » Paroles de  
 S. Jean-Baptiste. (Matth. iii, 10.)



« La bête et le faux prophète qui avait sé-  
 » duit ceux qui avaient reçu le caractère de la  
 » bête, et qui avaient adoré son image, furent  
 » jetés vivants dans l'étang rempli de feu et  
 » de soufre ;

« Où ils seront tourmentés jour et nuit, dans  
 » les siècles des siècles.

« Et quiconque ne se trouva pas écrit dans  
 » le livre de vie, fut jeté dans l'étang de  
 » feu. » (Apocal. xix, 20.)



Douter de l'enfer, c'est douter de la parole  
 infaillible de Dieu ; c'est écouter le langage  
 des libertins plutôt que la doctrine infaillible  
 de l'Église. L'Église enseigne qu'il y a un  
 enfer ; un libertin vous dit qu'il n'y en a  
 pas : et vous préféreriez croire à un libertin ?  
 Un honorable Romain, Emilius Scaurus, était  
 accusé par un certain Varus, homme sans foi  
 et sans honneur. Obligé de prouver son inno-  
 cence, Scaurus adressa au peuple ce peu de  
 paroles : *Romains, vous connaissez Varus et  
 vous me connaissez : or, Varus dit que je suis  
 coupable du crime dont il m'accuse, et moi, je  
 proteste que je suis innocent ; Varus dit oui, et  
 moi, je dis non : qui croirez-vous ?* Le peuple

battit des mains et l'accusateur fut confondu.

La raison naturelle confirme le dogme de l'enfer. Un impie se vantait de ne pas croire à l'enfer. Parmi ceux qui l'entendaient, se trouvait un homme de sens, modeste, mais qui crut devoir fermer la bouche au parleur insensé. Il lui posa une simple question : *Monsieur, lui dit-il, les rois de la terre ont des prisons pour punir leurs sujets rebelles ; comment Dieu, le Roi de l'univers, n'aurait-il pas de prison pour ceux qui outragent sa majesté ?* — L'impie n'eut rien à répondre. On lui opposait la lumière de sa propre raison qui proclame que, si les rois ont des prisons, Dieu doit avoir un enfer.

L'impie qui nie l'enfer ressemble au voleur qui nierait la prison. On menaçait un voleur du tribunal, de la prison. L'insensé répondit : *Il n'y a pas de tribunal, il n'y a pas de prison.* Il parlait encore, lorsqu'un officier de la justice mit la main sur lui et le traîna devant le juge. — C'est l'image de l'impie assez insensé pour nier l'enfer : un jour viendra où, surpris par la divine justice, il se verra précipité dans l'abîme qu'il s'est obstiné à nier, et sera forcé d'en reconnaître la terrible réalité.

L'impie qui nie l'enfer, ressemble au

héron d'Afrique. Cet oiseau stupide, quand il est poursuivi par les chasseurs, s'enfonce, dit-on, la tête dans le sable, et, se tenant immobile, il se croit à l'abri de tout danger, parce qu'il ne voit plus l'ennemi. Mais bientôt la flèche qui le perce le vient détromper. — Ainsi absorbé, enfoncé dans les choses terrestres, le pécheur se persuade qu'il n'a rien à craindre de l'enfer, jusqu'au jour où la mort le frappe et lui fait voir par une triste expérience combien il s'est trompé.

La vérité de l'enfer est si clairement révélée, que l'hérésie ne la nia jamais. Les protestants, qui ont démolé presque tous les dogmes, n'ont pas osé toucher à celui-ci. C'est ce qui dicta à une Dame catholique cette spirituelle réponse. Sollicitée par deux ministres protestants de passer dans le camp de la Réforme : *Messieurs, répondit-elle, vous avez fait en vérité une belle réforme : vous avez supprimé le jeûne, la confession, le purgatoire. Malheureusement vous avez gardé l'enfer : ôtez l'enfer, alors je serai des vôtres.* — Oui, Messieurs les libres-penseurs, ôtez l'enfer, et alors demandez-nous à être des vôtres. Mais sachez qu'un *je n'y crois pas* ne suffit pas pour l'ôter.

S'appuyer sur un *peut-être*, au risque de

tomber en enfer, n'est-ce pas la plus inconcevable des folies ? Deux impies entrèrent un jour dans la cellule d'un anachorète. A la vue de ses instruments de pénitence, ils lui demandèrent pourquoi il menait une vie si austère ? — *C'est pour mériter le paradis*, répondit-il. — *Bon père*, dirent-ils en souriant, *tu seras bien attrapé, si après la mort il n'y a rien !* — *Messieurs*, repartit le saint homme en les regardant avec compassion, *vous le serez bien autrement, s'il y a quelque chose !*

Un jeune homme appartenant à une famille catholique de Hollande, eut le malheur, par suite de ses lectures imprudentes, de perdre le trésor de la foi et de tomber dans une indifférence complète. Ce fut pour ses parents, pour sa pieuse mère surtout, un sujet des plus amères douleurs. Vainement cette autre Monique lui donnait-elle les plus solides leçons, vainement l'exhortait-elle avec larmes à revenir à Dieu : le malheureux fils était sourd et insensible. A la fin, cependant, il voulut bien consentir, pour contenter sa mère, à passer quelques jours dans une maison religieuse, pour y suivre les exercices d'une retraite, ou plutôt, selon lui, pour s'y reposer quelques jours et fumer du tabac, jouissance dont il était amateur. — Il écoutait donc avec un

esprit distrait les instructions données aux retraitants ; et aussitôt après, recommençait à fumer, sans plus songer à ce qu'il avait entendu. Vint l'instruction sur l'enfer, qu'il sembla écouter comme les autres ; mais rentré en sa cellule, tandis qu'il fumait selon sa coutume, une réflexion se produisit en son esprit, malgré lui. *Si pourtant*, se dit-il à lui-même, *s'il était vrai qu'il y eût un enfer !... S'il y en a un, évidemment il sera pour moi !... Et, au fond, comment sais-je, moi, qu'il n'y a pas d'enfer ? Je dois avouer que je n'ai aucune certitude à cet égard : je n'ai pour tout appui de mes idées qu'un peut-être. Or, sur un peut-être m'exposer à brûler pendant une éternité, franchement, en fait d'extravagance, ce serait passer les bornes. S'il y en a qui sont de cette force, je ne suis pas assez dépourvu de sens pour les imiter. — Là-dessus, il se met en prière, la grâce pénètre en son âme, ses doutes se dissipent, il se lève converti.*

Un pieux auteur rapporte l'histoire du châtiment tragique, qui frappa un impie dénégateur de l'enfer. C'était un homme de condition, que l'auteur ne nomme pas, par égard pour sa famille ; il le désigne par le pseudonyme de Léonce. Ce malheureux se faisait gloire de braver le ciel et l'enfer, qu'il

traitait de superstitions chimériques. Un jour, où devait se célébrer une fête dans son château, il marchait accompagné d'un ami, et voulut traverser le cimetière. Ayant, par hasard, heurté un crâne gisant sur le sol, il le repoussa avec des paroles d'outrage et de blasphème : *Loin de moi, dit-il, ossements infects, vains débris de ce qui n'est plus !* — Son compagnon, qui ne partageait pas ses sentiments, osa lui dire *qu'il avait tort de tenir ce langage. Il faut, ajouta-t-il, respecter les restes des morts, à cause de leurs âmes qui vivent toujours, et qui reprendront leur corps au jour de la résurrection.* — Léonce répondit par ce défi, adressé au crâne : *Si l'esprit qui l'anima existe encore, qu'il vienne me raconter des nouvelles de l'autre monde : je l'invite pour ce soir même à mon banquet.* Le soir venu, il était à table avec de nombreux amis, et racontait son aventure du cimetière en répétant ses impiétés, lorsque tout à coup un grand bruit se fait, et presque en même temps un spectre horrible apparaît dans la salle et jette l'effroi parmi les convives. Léonce surtout, perdant toute son audace, est pâle, tremblant, hors de lui. Il veut fuir, mais le spectre ne lui en laisse pas le temps, il le saisit avec la promptitude de la foudre et lui fracasse la tête contre les lambris. — Je ne sais jusqu'à quel

point ce récit est authentique ; mais ce qui est certain, c'est qu'un jour viendra où l'orgueil des impies sera abattu et leur tête brisée par le Juge des vivants et des morts : *Il jugera les nations, il multipliera les ruines, il écrasera les têtes d'un grand nombre* (Ps. 109.).

Voici un autre fait, presque contemporain, et rapporté par un auteur digne de foi. Deux jeunes gens, dont les noms, par égard pour leurs familles, doivent rester secrets, et que j'appellerai Eugène et Alexandre, condisciples d'abord et amis de collège, se revirent plus tard après une longue séparation. Eugène étant resté dans sa famille, s'occupait d'œuvres de charité, selon l'esprit de la société de S. Vincent de Paul dont il était membre. Alexandre était entré dans l'armée, où il avait obtenu le grade de colonel ; mais malheureusement, il y avait perdu tout sentiment de religion. Ayant demandé un congé de quelques jours, il était revenu dans sa famille et voulut voir son ami Eugène. L'entrevue eut lieu un dimanche. Après qu'ils eurent parlé assez longtemps ensemble : *Ami, dit Eugène, c'est l'heure où je dois vous quitter. — Où voulez-vous aller ? Sans doute, il n'y a rien de si pressant ! — Je vais d'abord au salut ; puis, il me faut assister à une réunion de bienfaisance. —*

*Pauvre Eugène, je le vois, vous croyez encore au paradis et à l'enfer ! Chimère que tout cela, superstition, fanatisme... — Cher Alexandre, ne parlez pas ainsi : vous avez appris comme moi, que les dogmes de la foi reposent sur des faits irrécusables. — Chimères, vous dis-je, auxquelles je ne crois plus. S'il y a un enfer, je consens à y aller aujourd'hui. Venez avec moi au théâtre. — Cher ami, usez de votre liberté, mais ne bravez pas la justice de Dieu. — Eugène parlait à un sourd, qui ne voulait pas écouter d'avis salutaire. Il le quitta le cœur navré. Le même jour, au soir, Eugène était déjà au lit, lorsqu'on vint l'éveiller : Vite, lui dit-on, levez-vous, allez chez Alexandre : on vient de le ramener du théâtre en proie à un mal effrayant. Eugène y court, et le trouve agité de violentes convulsions, l'écume à la bouche, roulant des yeux effarés. Dès qu'il aperçoit Eugène : Tu dis qu'il y a un enfer, s'écrie-t-il ; tu dis vrai, il y a un enfer, et j'y vais ; j'y suis déjà, j'en ressens les supplices et la rage. — Vainement Eugène essaie de le calmer ; le malheureux ne répond que par des hurlements et des blasphèmes. Dans les transports de sa rage, il s'arrachait la chair des bras avec les dents, et en rejetait les morceaux sanglants vers Eugène, vers sa mère et vers ses sœurs. C'est dans ces horribles accès*

qu'il expira. — Sa mère est morte de douleur, ses deux sœurs sont entrées en religion, et Eugène a pareillement quitté le monde : maître d'une brillante fortune, il a renoncé à tout pour se consacrer à Dieu et éviter l'enfer.

## VII. — SUPPLICES DE L'ENFER.

**E** qui domine dans les paroles de l'Écriture, quand elle nous montre les supplices de l'enfer, c'est le terrible tourment du feu. Elle appelle l'enfer un étang de soufre et de feu, la géhenne du feu, le feu éternel, une fournaise ardente où le feu ne s'éteindra jamais. Mais ce feu, allumé par la divine justice, aura une activité incomparablement supérieure à celle de toutes les fournaises, de tous les brasiers de ce monde. Hélas ! comprend-on comment il sera possible de le supporter ? Or, il faudra y habiter comme dans une demeure éternelle. *Qui de vous, demande le prophète, pourra habiter dans le feu dévorant ? Qui de vous soutiendra les ardeurs éternelles ?* (Isai. XXXIII, 1).

En 1604 arriva dans la ville de Bruxelles la célèbre apparition d'un réprouvé, attestée par le B. Richard de Sainte-Anne, de l'ordre de S. François, qui souffrit le martyre à Nangasaki dans le Japon, le 10 septembre 1622, et fut béatifié par Pie IX en 1868. Le B. Richard rapporta le fait à un théologien de l'inquisition d'Espagne, le P. Alphonse de Andrada de la Compagnie de Jésus : celui-ci à son tour le communiqua à Adrien Lyrœus, qui l'a inséré dans son *Trisagium Marianum*, au livre 3.

— S. Alphonse de Liguori, qui cite le même fait dans ses *Gloires de Marie*, a fait du B. Richard un des deux acteurs de ce drame effrayant ; il n'en fut que le témoin, comme tant d'autres qui habitaient la ville de Bruxelles : mais l'impression qu'il en éprouva fut si vive qu'elle devint la cause déterminante de son entrée dans l'Ordre séraphique.

Voici comment cet événement est relaté d'après des documents authentiques dans les *Annales des missions franciscaines*, année 1866-1867.

Ce ne fut pas sans une terrible quoique miséricordieuse intervention de la justice de Dieu, que le pieux Richard fut amené à demander l'habit de S. François. C'était en 1604. Il y avait à Bruxelles, où Richard se trouvait alors, deux jeunes étudiants qui, au lieu de s'appliquer à l'étude, ne pensaient qu'à vivre dans le plaisir et la débauche. Une nuit, entre autres, qu'ils étaient allés se livrer au crime dans une maison de scandale, l'un d'eux se retira après quelque temps, laissant derrière lui son malheureux compagnon.

Arrivé chez lui, il allait se mettre au lit, quand il se ressouvint qu'il n'avait pas récité ce jour-là les quelques *Ave Maria*, qu'il avait coutume de dire chaque jour en l'honneur de la Sainte Vierge. Comme il était accablé de sommeil, cet acte religieux lui coûtait, néanmoins il fit un effort sur lui-même et s'en acquitta, quoique sans dévotion ; ensuite il se coucha. Dans son premier sommeil il entend tout à coup frapper rudement à la porte ; et, immédiatement après, la porte restant fermée, il voit devant lui son compagnon, tout défiguré et tout hideux. « Qui es-tu ? lui dit-il. — Eh quoi !

« ne me reconnais-tu pas ? répond le malheureux. — Mais comment se fait-il que tu sois si changé ? tu ressembles à un démon ! — Ah ! plains-moi : je suis damné. — Comment cela ? — Eh bien, sache qu'au sortir de cette maudite maison, un démon s'est jeté sur moi et m'a étranglé. Mon corps est demeuré au milieu de la rue, et mon âme est en enfer. Sache en outre que le même châtiment t'attendait ; mais la Vierge t'en a préservé, grâce à ta pratique de réciter tous les jours quelques *Ave Maria* en son honneur. Heureux si tu sais profiter de cet avis que te fait donner par moi la Mère de Dieu. »

En achevant ces mots le réprouvé entr'ouvrit son vêtement, laissa voir les flammes et les serpents qui le tourmentaient, et disparut. Alors le jeune homme, fondant en larmes, se jeta la face contre terre pour remercier la Sainte Vierge Marie, sa libératrice. Or, pendant qu'il priait ainsi et réfléchissait à ce qu'il devait faire pour changer de vie, il entendit sonner Matines au couvent de nos Pères. A l'instant même, il s'écria : « C'est là que Dieu m'appelle à faire pénitence. » Le lendemain en effet, de très bonne heure il alla au couvent prier le P. Gardien de le recevoir. Celui-ci qui connaissait sa mauvaise vie, ayant fait d'abord des difficultés, le jeune étudiant lui raconta, en versant un torrent de larmes, tout ce qui s'était passé. Et réellement deux religieux s'étant rendus dans la rue indiquée, trouvèrent le cadavre du malheureux, noir comme un charbon. Alors le postulant fut admis au nombre des Frères qu'il édifia par une vie tout entière consacrée à la pénitence.

Tel est le fait terrible qui jeta la consternation et l'épouvante dans bien des âmes, et qui engagea aussi le B. Richard à se consacrer tout à Dieu dans le même ordre où venait d'être reçu le jeune étudiant si admirablement protégé par Marie.

Le fait suivant est rapporté par le P. Martin Delrio, d'après les Annales de la Compagnie de Jésus. Il s'agit d'une apparition qui eut lieu au Pérou en 1590, et fut attestée par des témoins dignes de foi. Non loin de Lima, demeurait une Dame chrétienne qui avait trois servantes, dont l'une, appelée Marthe, était une jeune indienne d'environ 16 ans. Marthe était chrétienne ; mais elle oublia peu à peu la piété qu'elle avait montrée d'abord, se laissa aller à la négligence dans ses prières, et devint légère, coquette, lascive dans ses propos. Etant tombée dangereusement malade, elle reçut les derniers sacrements. Après cette grave cérémonie, où elle avait témoigné fort peu de piété, elle dit en riant à ses deux compagnes de service, que dans la confession qu'elle venait de faire, elle s'était bien gardée de dire tous ses péchés au prêtre. Effrayées de ce langage, les filles le rapportent à leur maîtresse qui, à force d'exhortations et de menaces, obtient de la malade un signe de repentir et la promesse de faire une confession sincère et chrétienne. Marthe se confesse donc de nouveau, et meurt peu de temps après.

A peine eut-elle rendu le dernier soupir, que son cadavre répandit une infection insolite et insupportable : on fut obligé de le porter hors de la maison, sous un hangar. Le chien de la basse-cour, animal paisible

d'habitude, poussait des hurlements lugubres, étranges, comme si on l'eût mis à la torture. Après l'enterrement, la Dame, selon l'usage du pays, dînait au jardin en plein air, lorsque une grosse pierre tomba brusquement au milieu de la table avec un horrible fracas et fit bondir toute la vaisselle ; mais sans casser aucune pièce. L'une des servantes, ayant été logée dans la chambre où Marthe était morte, fut éveillée par des bruits effrayants : tous les meubles semblaient être remués par une force invisible et jetés par terre.

On comprend que la servante n'osait pas continuer à occuper cette chambre : sa compagne essaya de prendre sa place ; mais les mêmes scènes se renouvelèrent. Alors, elles convinrent d'y passer la nuit ensemble. Cette fois, elles entendirent distinctement la voix de Marthe, et bientôt cette malheureuse apparut à leurs yeux, dans l'état le plus horrible, et toute en feu. Elle dit que, par ordre de Dieu, elle venait leur faire connaître son état ; qu'elle était damnée pour ses péchés d'impureté, et pour les confessions sacrilèges qu'elle avait continuées jusqu'à la mort. Racontez, ajouta-t-elle, ce que je viens vous révéler, afin que d'autres profitent de mon malheur. A ces mots, elle poussa un cri de désespoir et disparut.

Le feu de l'enfer est un feu réel, un feu qui brûle comme celui de ce monde, bien qu'il soit infiniment plus actif. N'y aurait-il pas en enfer un feu réel, puisqu'il y a un feu réel au purgatoire ? *C'est le même feu*, dit St Augustin, *qui tourmente les damnés et qui purifie les élus*. Une foule de faits incontestables démontrent la réalité du feu dans le lieu des expiations. Voici ce que rapporte Mgr de Ségur.

L'année 1870, au mois d'avril, écrit-il, j'ai vu, ou du moins, j'ai touché à Foligno, près d'Assise, en Italie, une de ces effrayantes empreintes de feu, produites quelquefois par des âmes qui apparaissent, et attestent que le feu de l'autre vie est un feu réel.

Le 4 novembre 1859, mourut d'apoplexie foudroyante, au couvent des Tertiaires Franciscaines de Foligno, une bonne sœur, nommée Térése Gesta, qui était depuis de longues années maîtresse des novices, et à la fois chargée du pauvre vestiaire du monastère. Elle était née en Corse, à Bastia, en 1797, et était entrée au monastère en février 1826. Il va sans dire qu'elle était préparée dignement à la mort.

Douze jours après, le 6 novembre, une sœur, nommée Anna-Félicie, qui la remplaçait dans son office, montait au vestiaire, et

allait y entrer, lorsqu'elle entendit des gémissements, qui semblaient venir de l'intérieur de cette chambre. Un peu effrayée, elle s'empressa d'ouvrir la porte : il n'y avait personne. Mais de nouveaux gémissements se firent entendre, si bien accentués, que malgré son courage ordinaire, elle se sentit envahie par la peur. JÉSUS ! Marie ! s'écria-t-elle, *qu'est-ce que cela ?* Elle n'avait pas fini, qu'elle entendit une voix plaintive, accompagnée de ce douloureux soupir : Oh ! mon Dieu, que je souffre ! *Oh ! Dio, che peno tanto !* La sœur stupéfaite reconnut aussitôt la voix de la pauvre sœur Térése. Alors, toute la salle se remplit d'une épaisse fumée, et l'ombre de sœur Térése apparut, se dirigeant vers la porte, en se glissant le long de la muraille. Arrivée près de la porte, elle s'écria avec force : *Voici un témoignage de la miséricorde de Dieu*. Et en disant cela, elle frappa le panneau le plus élevé de la porte, y laissant creusée dans le bois carbonisé, l'empreinte la plus parfaite de sa main droite ; puis elle disparut.

La sœur Anne-Félicie était restée à moitié morte de peur. Toute bouleversée, elle se mit à pousser des cris et à appeler au secours. Une de ses compagnes accourt, puis une autre, puis toute la communauté ; on s'empresse autour d'elle, et toutes s'étonnent de

sentir une odeur de bois brûlé. La sœur Anna-Félicie leur dit ce qui vient de se passer et leur montre sur la porte la terrible empreinte. Elles reconnaissent aussitôt la forme de la main de sœur Tèreze, laquelle était remarquablement petite. Epouvantées, elles s'enfuient, courent au chœur, se mettent en prières, passent la nuit à prier et à faire des pénitences pour la défunte, et le lendemain toutes communient pour elle.

La nouvelle se répand au dehors, et les diverses communautés de la ville joignent leurs prières à celles des Franciscaines. — Le surlendemain, 18 novembre, sœur Anna-Félicie étant entrée dans sa cellule pour se coucher, s'entendit appeler par son nom, et reconnut parfaitement la voix de sœur Tèreze. Au même instant, un globe de lumière tout resplendissant, apparaît devant elle, éclairant la cellule comme en plein jour, et elle entend sœur Tèreze qui, d'une voix joyeuse et triomphante, dit ces paroles : *Je suis morte un vendredi, le jour de la passion ; et voici qu'un vendredi je m'en vais à la gloire ! Soyez fortes à porter la croix, soyez courageuses à souffrir, aimez la pauvreté.* Puis, ajoutant avec amour : *Adieu, adieu, adieu !* elle se transfigure en une nuée légère, blanche, éblouissante, s'envole au ciel et disparaît.

Une enquête canonique fut ouverte aussitôt par l'Évêque de Foligno et les magistrats de la ville. Le 23 novembre, en présence d'un grand nombre de témoins, on ouvrit le tombeau de sœur Tèreze, et l'empreinte brûlée de la porte se trouva exactement conforme à la main de la défunte. — Le résultat de l'enquête fut un jugement officiel, qui constatait la certitude et l'authenticité parfaites de ce que nous venons de rapporter, La porte avec l'empreinte brûlée est conservée dans le couvent avec vénération. La mère Abbesse, témoin du fait, a daigné me la montrer elle-même.

S. Pierre Damien parle d'un mondain qui ne vivait que pour les amusements et les plaisirs. Vainement on l'avertit de songer à son âme ; vainement on lui prédit, qu'en suivant le chemin du mauvais riche, il aboutirait à la même fin ; il continua sa vie coupable jusqu'à la mort. A peine eut-il cessé de vivre, qu'un anachorète eut connaissance de sa damnation. Il le vit au milieu d'un étang de feu : c'était un immense étang semblable à une mer, où se trouvaient plongés une infinité de malheureux qui poussaient des cris de désespoir. Ils s'efforçaient de gagner le bord, mais il était gardé par des dragons et des démons inexorables, qui les empêchaient

d'en approcher et les repoussaient au loin dans cet océan de flammes.

Nicolas de Nice, parlant du feu de l'enfer, dit que rien sur la terre n'en saurait donner une idée. Si l'on coupait, ajoute-t-il, tous les arbres des forêts, qu'on en formât un vaste bûcher et qu'on y mît le feu : ce brasier terrible ne serait pas une étincelle de l'enfer.

Vincent de Beauvais, au livre 25 de son histoire, rapporte le fait suivant, qu'il dit être arrivé l'an 1090. Deux jeunes libertins, soit sérieusement, soit par moquerie, avaient fait un accord ensemble : celui des deux qui mourrait le premier, viendrait dire à l'autre en quel état il se trouvait. L'un vint donc à mourir, et Dieu permit qu'il apparût à son compagnon. Il était dans un état horrible et paraissait en proie à de cruelles souffrances qui le brûlaient comme une fièvre ardente et le couvraient de sueur. Il essuya son front avec la main et laissa tomber une goutte de sa sueur sur le bras de son ami, en lui disant : *Voilà la sueur de l'enfer : vous en porterez la marque jusqu'à la mort.* Cette sueur infernale brûla le bras du vivant et pénétra ses chairs avec des douleurs inouïes. Il fit son profit de

ce terrible avertissement et se retira dans un monastère.

Pierre le Vénéralé, abbé de Cluny, rapporte un trait du même genre. Un moribond s'obstinait dans le péché et allait mourir dans l'impénitence. Brûlé par la fièvre et tourmenté par la soif, il demandait de l'eau froide pour se rafraîchir. Dieu permit, grâce aux prières faites pour ce malheureux, que deux esprits infernaux se montrassent à lui sous une forme visible. Ils portaient une coupe contenant un liquide, dont ils jetèrent une goutte sur la main du malade, en disant : *Voici l'eau froide dont on se rafraîchit en enfer !* Le liquide infernal traversa la main du malade de part en part en lui brûlant la chair et les os. Les assistants virent avec étonnement ce terrible phénomène, aussi bien que les convulsions du pécheur qui se tordait dans des souffrances indicibles. — Si l'eau froide de l'enfer brûle à ce point, que fera l'eau bouillante et le soufre enflammé ?

En 1873, la ville de New-York fut témoin d'un incendie dont les circonstances présentèrent une image de l'enfer. La ménagerie Baunum devint la proie des flammes. Elle était peuplée de tigres, de lions et d'autres bêtes sauvages. Tous ces animaux furent

brûlés vivants dans leurs cages de fer, dont les barreaux s'échauffèrent jusqu'au blanc. A mesure que le feu et la chaleur devenaient plus intenses, les bêtes devenaient de plus en plus irritées. Les ours et les tigres surtout étaient ceux qui montraient le plus de fureur, mais une fureur mêlée de rage. Ils s'élançaient avec une violence extrême sur les barreaux de leurs prisons, et retombaient comme des masses inertes pour bondir de nouveau contre l'infranchissable obstacle qui les retenait captifs. Les immenses rugissements des lions, les cris des tigres, les hurlements de tous les animaux, qui indiquaient un désespoir suprême, se mêlaient ensemble et formaient un chœur effroyable, rappelant celui que les damnés doivent faire entendre en enfer. Mais les sons de ce terrible concert allèrent s'affaiblissant jusqu'à ce que, le lion ayant poussé son dernier rugissement, au bruit le plus lugubre succéda le silence de la mort.

Qu'on se figure dans ces cages de fer incandescentes, non pas des animaux, mais des hommes ; et des hommes qui, au lieu de mourir dans le feu, continuent à y vivre, comme si leurs corps étaient plus durs que le fer : ce serait une image de l'enfer, mais une image encore bien imparfaite.

Le vendredi 18 février 1881, se donnait à Munich le bal carnavalesque des jeunes artistes peintres. Ils étaient nombreux, et travestis, les uns en moines, en prêtres, en pèlerins ridicules, portant des chapelets grotesques et parodiant les usages religieux ; les autres, en esquimaux, couverts d'étoupes et de chanvre. Un cigare, imprudemment allumé, mit le feu à l'un de ces costumes inflammables. Le malheureux qui se voit en flammes, se précipite sur ses camarades ; et en une minute tous ces vêtements d'étoffe et de poix sont en feu. Douze des danseurs, comme des torches vivantes, courent éperdus, sans qu'on puisse les secourir. Ils se jettent les uns sur les autres, se roulent en poussant des hurlements douloureux, vont flamber dans tous les coins de la salle en répandant une odeur infecte. Bientôt trois d'entr'eux ne sont plus que des cadavres calcinés. Neuf autres expirent peu après ; treize sont transportés à l'hôpital. Parmi ces derniers, était Joseph Schmetzer : il expira lorsque les hommes de l'art procédaient au premier pansement. La peau se détachait de sa poitrine et de ses bras : elle en tombait enroulée en partie, laissant à nu la chair vive, entamée aussi par le feu. — Cette mort affreuse a été regardée, non sans raison, comme un châtimement de la justice divine, que

ces malheureux jeunes gens avaient provoqué par tous les excès de l'impiété et de la débauche. Elle présente en même temps une image de l'enfer, mais avec deux grandes différences : car elle est bien moins cruelle et elle ne dure que peu de temps....

Le 24 mars 1881, une autre catastrophe jeta l'épouvante et la consternation dans la ville de Nice : le théâtre municipal devint la proie des flammes. Ce théâtre avait les portes fort étroites, et absolument insuffisantes pour le dégagement en cas de grande presse. Le 24 mars se donnait une brillante représentation, qui avait attiré de nombreux spectateurs. Le rideau venait de se lever pour le premier acte, lorsque, au bout de quelques minutes, la herse fit explosion : on vit tout à coup les flammes sortir des frises et gagner toute la scène. Les cris, *au feu ! au feu !* partirent de tous les coins du théâtre, et l'affolement devint général, surtout quand de nouvelles explosions se firent entendre.

La salle et la scène se trouvèrent dans une obscurité complète. Seules, les lueurs de l'incendie qui se propageait avec rapidité, permettaient d'entrevoir quelques malheureux artistes traversant la scène, éperdus, fous de

terreur, et cherchant une issue que les flammes leur fermaient.

Le public des galeries se ruait dans les escaliers tortueux vers les couloirs, avec une violence frénétique.

Les femmes, les enfants, étaient foulés aux pieds. On n'entendait que des cris de terreur et de désespoir : les cris de tous ces êtres humains qui luttèrent pour sauver leur vie, et qui se sentaient mourir, étouffés par la fumée, ou broyés sous les pieds de leurs voisins.

Lorsque les pompiers, les soldats et les marins purent pénétrer dans l'intérieur, le spectacle était horrible : il y avait là un amoncellement de cadavres, noirs, hideux, quelques-uns presque entièrement carbonisés. C'étaient les corps des malheureux spectateurs, qui s'étaient précipités tous à la fois par les escaliers trop étroits. Hommes, femmes et enfants, s'accrochant les uns aux autres, avaient roulé dans cet endroit. Quels drames poignants, effroyables ont dû se passer pendant ces quelques minutes suprêmes, alors que le salut n'était plus possible.

A trois heures du matin, 63 cadavres se trouvaient transportés dans l'église Saint-François-de-Paul, ils étaient à moitié brûlés : on pouvait voir sur leur visage et dans leur attitude les angoisses de la plus atroce agonie.

Que sera-ce en enfer ? Là aussi, toute issue est fermée au milieu de l'incendie, là aussi, il y a les angoisses de l'agonie la plus cruelle ; mais la mort ne vient pas y mettre fin. — Ces malheureux incendiés étaient-ils prêts à mourir ? Hélas ! ce n'est pas au théâtre qu'on va se préparer à la mort ! N'est-il pas à craindre que ce lieu n'ait été pour eux à la lettre la porte de l'enfer ? — Ah ! si les victimes grillées, carbonisées avaient connu que ce sort les attendait, n'auraient-elles pas renoncé à un plaisir qui devait leur coûter si cher ? Vos plaisirs coupables, ô mondains, vous coûteront plus cher, et vous n'y renoncez pas.

Un sinistre plus épouvantable encore, l'incendie du *Ring-theater*, à Vienne, arriva le 8 décembre 1881. On devait représenter les *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach. Cette pièce, qui s'exécutait pour la première fois, avait attiré une affluence considérable de spectateurs, arrivés de meilleure heure que d'habitude : leur nombre dépassait les 1500. A sept heures du soir, au moment où la représentation allait commencer, l'incendie éclata, et un cri d'alarme jeta l'épouvante dans l'assemblée : épouvante qui devint frénésie, quand on vit les flammes s'élançer, s'allonger et envahir rapidement la vaste enceinte. En un

clin d'œil, cette salle bondée de monde se trouva toute en feu et changée en un véritable enfer. Décrire le tumulte, les cris de détresse, de désespoir, de rage, serait chose impossible. Les malheureux se précipitent vers les issues trop étroites, se renversent et s'écrasent les uns les autres, ou sont écrasés par les charpentes enflammées qui s'écroulent sur leurs têtes. D'autres, dans les galeries, se pressent aux fenêtres du second et du troisième étage, pour se jeter dans la rue. On les voit de l'extérieur, s'accrocher les uns aux autres et former comme des grappes humaines, suspendues un moment, puis se détacher et se confier au vide pour échapper au terrible élément du feu.

Mais le grand nombre se trouve emprisonné dans l'intérieur. Un millier d'hommes, de femmes, d'enfants, abandonnés au milieu des flammes, meurent de la mort la plus horrible, brûlés vifs, carbonisés, réduits en cendres. Dans le déblayage on ne trouva que les restes de leurs ossements calcinés. Cependant, tous ne furent pas consumés si complètement, et beaucoup de cadavres n'étaient qu'à moitié brûlés. On en découvrit une masse énorme ayant les bras entrelacés, enserrés les uns par les autres, et marquant une lutte suprême, dans laquelle ils avaient expiré. On reconnut

avec horreur que, dans cette fournaise, il s'était livré un combat désespéré entre les fuyards ; ces malheureux s'étaient poussés, saisis, battus avec fureur pour chercher une issue qu'ils ne devaient pas trouver.

Force leur a été de subir le tourment du feu et d'y mourir.

Image bien faible de l'enfer, où les réprouvés sont tourmentés par le feu, mais n'y meurent pas : c'est un feu éternel.

A l'occasion de l'épouvantable catastrophe du *Ring-theater*, on a fait un relevé des théâtres incendiés depuis un siècle : le chiffre s'élève à plusieurs centaines. N'y a-t-il pas là une leçon de la Providence, appuyant les avertissements que l'Église ne cesse de donner aux fidèles ? Puisque le théâtre contemporain est généralement une école d'irrégion et d'immoralité, un foyer de corruption pour les peuples ; les incendies continuels ne marquent-ils pas assez, que ces édifices voués au feu sont pour les âmes les portes de l'enfer ?

La vue d'une âme qui tombe en enfer, est à elle seule un incomparable supplice. La B. Marguerite Marie, comme il est rapporté dans son histoire, vit apparaître une de ses consœurs récemment décédée. Cette sœur implorait ses prières et ses suffrages : elle souffrait

cruellement du purgatoire. *Voyez, disait-elle à la Bienheureuse, le lit où je suis couchée, et où j'endure des maux intolérables.* Je vis ce lit, écrit la Bienheureuse, et il me fait encore frémir : il était hérissé de pointes aiguës et enflammées qui entraient dans les chairs. La défunte ajouta, qu'elle souffrait ce tourment pour sa paresse et sa négligence à observer la règle. *Ce n'est pas tout, dit-elle encore, on me déchire le cœur dans la poitrine, pour punir mes murmures contre les supérieurs ; ma langue est rongée par les vers, pour mes paroles contraires à la charité et mes manquements au silence. Mais tout cela est peu de chose auprès d'une autre peine que Dieu m'a fait sentir : bien qu'elle n'ait pas duré longtemps, elle m'a été plus douloureuse que toutes mes souffrances.* La Bienheureuse, ayant désiré savoir quelle était cette peine si douloureuse : *Dieu, répondit-elle, m'a montré une de mes proches parentes qui était morte en état de péché mortel, condamnée par le Juge suprême et précipitée en enfer. Cette vue m'a causé un effroi, une horreur, une peine, qu'aucune langue ne saurait faire comprendre.*

Surius, dans la vie de Ste Ludvine, rapporte que, dans un ravissement, cette servante de Dieu vit un abîme, dont la large ouverture était bordée de fleurs, et dont la profondeur,

quand on y plongeait le regard, glaçait d'épouvante. Il en sortait un bruit indescriptible, mélange effroyable de hurlements, de blasphèmes, de fracas, de coups retentissants. Son ange gardien lui dit que c'était le séjour des réprouvés; et il voulait lui faire voir les supplices qu'ils endurent. *Hélas ! répondit-elle, je ne saurais en soutenir la vue. Comment le pourrais-je, puisque le seul bruit de ces vociférations désespérées me cause une horreur insupportable ?*

Si les réprouvés ne souffraient d'autre peine en enfer que d'y rester toujours immobiles, sans changer de place ni de position, cela seul serait un tourment insupportable. Un riche voluptueux, chargé de crimes et redoutant l'enfer, n'avait pas le courage ni de rompre avec ses mauvaises habitudes, ni d'expier ses péchés par la pénitence. Il recourut à Ste Ludvine, qui édifiait alors le monde par sa patience, et la pria de faire pénitence pour lui. *Volontiers, répondit-elle, j'offrirai pour vous mes souffrances ; à condition que, durant l'espace d'une nuit, vous gardiez dans votre lit la même position, sans changer de côté, sans bouger, sans remuer.* Il y consentit aisément. Mais, s'étant mis sur son lit, à peine y était-il resté une demi-heure, qu'il sentit du malaise et voulut se mouvoir. Il ne le fit pas néanmoins et resta immobile ;

mais le malaise alla croissant, si bien qu'au bout d'une heure il lui parut insupportable. Alors une réflexion salutaire se produisit en son esprit : *Si c'est un tel tourment, se dit-il à lui-même, de demeurer immobile sur un lit commode l'espace d'une nuit, que serait-ce, si j'étais tenu sur un lit de feu, l'espace d'un siècle, d'une éternité ? et je craindrais de racheter un tel supplice par un peu de pénitence ?*

Sainte Christine, vierge, justement surnommée *l'Admirable*, née à S. Trond en 1150, ressuscita après sa mort, et vécut depuis, l'espace de 42 ans, endurent des souffrances inouïes, pour le soulagement des âmes du purgatoire et pour la conversion des pécheurs.

Après une jeunesse passée dans l'innocence, la patience et l'humilité, Christine mourut en odeur de sainteté à l'âge de 32 ans (1182). On porta son corps à l'église de Notre-Dame, où devaient se célébrer les funérailles, et on le plaça au milieu de la nef, selon l'usage d'alors, dans une bière ouverte. Les assistants accourus en grand nombre, priaient avec dévotion, lorsque, au moment de *l'Agnus Dei*, la défunte se soulève dans sa bière, et quelques instants après, avec la légèreté de l'oiseau, s'élança vers la voûte, et s'assied tranquillement sur une corniche.

A cette vue, toute l'assistance s'enfuit effrayée : seule, la sœur aînée de Christine resta dans l'église avec le prêtre, le Pléban Thomas, qui acheva le sacrifice. Aussitôt descendu de l'autel, le Pléban, ayant appris ce qui s'était passé, ordonna à Christine de descendre. Elle obéit à l'instant, descendit doucement, comme si son corps n'eût pas eu de pesanteur, et retourna tranquillement avec sa sœur à la maison.

Là, interrogée par ses amis et ses proches, elle leur parla ainsi : « Quand j'eus rendu le  
« dernier soupir, mon âme sortie de mon  
« corps, s'est vue entourée d'une troupe d'an-  
« ges, qui l'ont transportée en un lieu obscur  
« et effroyable, où se trouvait une multitude  
« innombrable d'âmes humaines. Là, j'ai vu  
« des peines et des tourments que nulle lan-  
« gue ne saurait exprimer. Parmi ceux qui  
« les enduraient, j'en remarquai plusieurs que  
« j'avais connus sur la terre. A la vue de leurs  
« cruelles souffrances, je fus pénétrée de la  
« plus vive compassion, et je demandai à mes  
« guides quel était ce lieu. Je ne doutai  
« guère que ce ne fût l'enfer ; mais ils me ré-  
« pondirent que c'était le purgatoire.

« Ensuite, ils me montrèrent les tourments  
« des réprouvés : là, je vis aussi quelques  
« malheureux que j'avais connus autrefois,

« Alors les anges me transportèrent au haut  
« du ciel, devant le trône éternel de Dieu.  
« Le regard plein d'amour avec lequel le  
« Très-Haut m'accueillit, remplit mon âme  
« d'une ineffable joie : je sentais que pendant  
« toute l'éternité je jouirais de sa bienheu-  
« reuse présence. Répondant à mes pensées,  
« le Seigneur me dit : Oui, ma fille, vous serez  
« éternellement avec moi. Mais, pour le mo-  
« ment, je vous laisse le choix, ou de jouir,  
« dès à présent de la béatitude ; ou bien de  
« retourner encore sur la terre, pour y endu-  
« rer dans un corps mortel les peines des  
« âmes immortelles, sans toutefois que ces  
« peines puissent causer à votre corps  
« aucun dommage. Par ces souffrances vous  
« délivrerez les âmes qui vous ont inspiré  
« une si vive compassion, et vous contribu-  
« rez puissamment à la conversion et à la  
« sanctification des vivants. Quand vous  
« aurez rempli le temps de cette mission, vous  
« reviendrez ici, et vous entrerez en possession  
« de mon royaume.

« Tel fut le choix que Dieu me proposa.  
« Je n'hésitai point : je choisis la part de la  
« charité ; et Dieu visiblement satisfait de  
« mon choix, ordonna aux anges de me ra-  
« mener sur la terre.

« Mes amis, ajouta la Sainte, ne vous éton-

« ne pas à l'excès des merveilles que vous  
 « verrez s'opérer dans ma personne. Elles  
 « seront l'œuvre de Dieu, qui fait ce qui lui  
 « plaît, et qui agit en tout par des desseins,  
 « souvent cachés, mais toujours adorables. »

En entendant ces paroles, on le conçoit, les assistants furent frappés d'une sainte frayeur : ils regardaient Christine avec étonnement, et tremblaient à la pensée des souffrances que cette fille, revenue à la vie, allait endurer.

En effet, depuis ce moment, toute différente de ce qu'elle avait été avant sa mort, Christine paraissait être une âme du purgatoire dans un corps mortel. Sa vie ne fut plus qu'un tissu de merveilles et de souffrances inouïes.

Elle s'éloigna du commerce des hommes, et vécut habituellement dans la solitude. Après avoir le matin assisté à la messe, où souvent elle approchait de la Table sainte, on la voyait fuir vers les bois et les lieux sauvages, pour y passer les jours et les nuits dans l'oraison. Douée du don d'agilité, elle volait d'un lieu à un autre avec la rapidité de l'éclair, s'élançait au sommet des arbres, sur les toits des maisons, sur les tours des églises et des châteaux. Souvent les passants la voyaient reposer sur les branches d'un arbre, puis, s'envoler aussitôt et disparaître à leur approche.

N'usant d'aucun abri, elle vivait comme les oiseaux des bois, exposée à toutes les injures de l'air, même dans la saison la plus rigoureuse. Son vêtement était modeste, mais grossier et pauvre à l'excès. Elle mangeait, comme les animaux, ce qu'elle trouvait dans les rues. Voyait-elle un feu allumé, elle y plongeait les mains, les pieds, ou si elle le pouvait, le corps tout entier, et endurait ce tourment le plus longtemps possible. Elle guettait l'occasion pour entrer dans les fournaies ardentes, dans les fours chauffés jusqu'au rouge, pour s'enfoncer le plus qu'elle pouvait dans les chaudières bouillantes. — En hiver, elle passait la nuit dans l'eau glacée des rivières : parfois elle se laissait porter par le courant sur les roues des moulins à eau, elle s'y accrochait se laissant entraîner par la machine tournante qui la heurtait et la rompait contre les obstacles. Une autre industrie de sa passion pour les tourments, c'était d'agacer des bandes de chiens pour se faire mordre et déchirer par ces animaux. Parfois elle se roulait dans les buissons et les épines, de manière à se mettre tout en sang.

Voilà quelques-uns des moyens par lesquels elle ne cessait de torturer son corps ; et chose admirable, mais conforme à la promesse que Dieu lui avait faite, dès qu'elle sortait de son

tourment, elle n'en conservait aucune plaie : son corps était intact et sans la moindre lésion.

Cette vie de souffrances servit à l'édification d'une multitude innombrable de fidèles, qui en furent témoins, l'espace de 42 ans, que la Sainte vécut encore. Elle convertit aussi un grand nombre de pécheurs, et alla enfin jouir de la gloire des élus l'an 1224.

Si de telles rigueurs nous font frémir, que penser des tourments de l'autre vie ? Là, dit l'auteur de l'Imitation, *une heure dans le tourment sera plus terrible, que cent années passées ici-bas dans la plus rigoureuse pénitence* (Liv. 1, chap. 24).

L'histoire du Japon nous parle des gouffres horribles du mont Ungen, situé non loin de Nangasachi. Sa cime fort élevée se partage en trois crêtes, dont les intervalles forment des abîmes affreux : il en sort par moments des tourbillons de flammes, des eaux corrosives et des boues brûlantes qui s'élancent dans les airs, avec des exhalaisons si infectes, que ces gouffres passent dans le pays pour les égouts de l'enfer. Tous les animaux les évitent avec horreur, et les oiseaux mêmes ne volent pas impunément par dessus, à quelque hauteur qu'ils s'élèvent. Le tyran Bungondono, prince de Ximabara, s'avisa de faire précipiter les

chrétiens dans ces effroyables gouffres. Qu'on se figure l'affreuse agonie qu'ils y souffraient ! C'était une agonie à laquelle la mort ne venait pas mettre fin : car on ne leur laissait pas la consolation de mourir. Avant qu'ils fussent étouffés, on avait soin de les retirer pour leur faire reprendre haleine. Alors, trempés qu'ils étaient de ces eaux ensouffrées, les corps des martyrs se couvraient d'affreuses pustules et n'étaient bientôt qu'une plaie : toutes leurs chairs tombaient en pourriture. En cet état, on les abandonnait comme des cadavres jetés à la voirie. — Ces tourments sont-ils les tourments de l'enfer ? Ils n'en sont qu'une ombre.

Le même Bungondono inventa des tourments inouïs pour combattre le christianisme au Japon. Un jour, on lui amena sept chrétiens qui témoignaient une grande joie de souffrir pour le nom de JÉSUS-CHRIST. A cette vue, outré de fureur, le tyran fit creuser sept fosses où l'on dressa sept croix : il y fit attacher les martyrs, et ordonna qu'on leur sciât tous les membres avec des cannes tranchantes, et en même temps qu'on jetât du sel dans leurs plaies. Ce tourment s'exécuta avec une lenteur cruelle : il dura cinq jours entiers. Par un usage abominable de l'art destiné à la conservation des hommes, les médecins faisaient

prendre aux martyrs des cordiaux, afin de prolonger leurs souffrances. — Est-ce là un des tourments de l'enfer? Ce n'en est qu'une ombre.

Lors de l'invasion des calvinistes dans la Hollande au XVI<sup>e</sup> siècle, ces sectaires ayant saisi à Maestricht quelques prêtres de la Compagnie de Jésus, résolurent d'exercer sur eux toute la cruauté de leur haine fanatique. Après les avoir accablés de mépris et d'outrages, ils leur mirent au cou des colliers de fer, armés de couteaux et de pointes aiguës, entourèrent leurs bras et leurs jambes d'anneaux semblables, puis les firent asseoir sur des sièges hérissés de clous; en sorte que les martyrs ne pouvaient ni s'appuyer, ni se mouvoir sans tourment. Alors ils les environnèrent de flammes pour les brûler lentement. Quelle torture! Si les patients demeuraient immobiles, ils étaient brûlés; s'ils s'agitaient, ils étaient déchirés par les pointes et les couteaux. Les serviteurs de Dieu triomphèrent par le secours de la grâce de toute cette barbarie; il est vrai pourtant que leurs tourments furent atroces. Or sont-ce là les tourments de l'enfer? Ils n'en sont que l'ombre.

L'antiquité nous a conservé les noms de

trois tyrans, célèbres par leur cruauté : *Mézéna*, *Actiolin* et *Phalaris*. Le premier, dit-on, *Mézéna*, enchaînait ses victimes à des cadavres et les laissait dans cet horrible état, jusqu'à ce que l'infection et les exhalaisons putrides du mort eussent tué le vivant. — *Actiolin* avait des prisons si affreuses, que les condamnés demandaient en grâce d'être égorgés pour ne pas y entrer. Cette grâce leur était refusée : on les descendait avec des cordes dans ces souterrains infects, pour y être ensevelis tout vivants dans la pourriture. — *Phalaris* enfermait ses victimes dans un taureau d'airain, qu'il entourait ensuite de flammes pour les brûler ainsi tout vivants. — Tous ces supplices sont horribles; mais ils ne sont qu'une ombre des supplices de l'enfer.

Les Romains punissaient les parricides d'un supplice spécial. Le coupable était renfermé dans un sac, avec des serpents, et précipité ainsi au fond de la mer : faible image du supplice réservé à ceux qui se rendent coupables de parricide envers Dieu.

On frémit en lisant dans l'histoire la description des tourments affreux qu'eut à endurer le meurtrier de Guillaume, Prince d'Orange. On lui déchira le corps avec des verges de fer,

On lui enfonça dans les chairs des pointes aiguës ; puis il fut exposé à l'action d'un feu lent qui lui causait des douleurs inexprimables ; et au moment où il allait expirer, après qu'on lui eut brûlé les mains avec un fer rouge, il fut écartelé. — Ce malheureux avait commis un crime énorme ; mais il ne s'était attaqué qu'à un prince mortel. Quel ne sera pas le châtiment de celui qui s'est attaqué au Roi des rois ?

Selon certains historiens, l'Empereur Zénon, prince aussi impie que dissolu, mourut de la mort la plus tragique. Dans la nuit du 9 avril 491, après un excès de table, il tomba dans une syncope si violente qu'on le crut mort, et il fut enseveli précipitamment dans le caveau impérial. Là, revenu à lui, il appelle en vain ses serviteurs et ses gardes : personne ne répond à ses cris, il se voit dans les ténèbres, enfermé avec les morts, ne rencontrant de toutes parts que de froides murailles et des portes de fer. Alors, se livrant à tous les transports de la rage et du désespoir, il se jette contre tout ce qui l'environne, et se brise le crâne contre les murs. C'est dans cet affreux état qu'on trouva son cadavre. — Quelle horrible situation que celle de ce prince enseveli tout vivant ! Est-ce là la situation des réprouvés?...

L'enfer est le cloaque du monde et le réceptacle de toutes les immondices morales de l'humanité. Là, se trouvent amoncelés l'impureté, l'intempérance, le blasphème, l'orgueil, l'injustice et tous les vices qui sont comme la pourriture des âmes. À ces immondices morales, s'ajoute une infection corporelle, plus insupportable que toutes les puanteurs des hôpitaux et des cadavres. Si le corps d'un réprouvé, dit S. Bonaventure, était déposé sur la terre, il suffirait à lui seul pour la rendre inhabitable ; il la remplirait de son infection : comme un cadavre qu'on laisserait pourrir dans une maison, l'empêterait tout entière.

Un homme était entré, à Lyon, dans un caveau, où un cadavre récemment enseveli se trouvait en pleine putréfaction. À peine y fut-il descendu, qu'il tomba mort. Les exhalaisons infectes le saisirent avec tant de violence qu'il en fut suffoqué.

Sulpice Sévère rapporte, dans la vie de Martin de Tours, que vers la fin de sa vie, le démon vint le tenter sous une forme visible. L'esprit de mensonge se présenta devant lui avec la magnificence royale, une couronne d'or sur la tête ; et se dit être le Roi de gloire, le Christ, Fils de Dieu. Le saint Evêque

reconnut le tentateur sous ces apparences de la grandeur humaine, et le chassa avec mépris. L'orgueilleux Satan était confondu, il disparut : mais pour se venger, il laissa la chambre du Saint remplie d'une puanteur, qui ne permettait plus d'y rester.

Les Pères de la Compagnie de Jésus avaient, du vivant de S. Ignace, établi une résidence près du sanctuaire de Notre-Dame de Lorette. Jaloux du bien qu'ils y opéraient dans les âmes, le démon leur déclara la guerre, et Dieu permit qu'il les troublât par des apparitions visibles. Toute la maison fut infestée de malins esprits, qui tantôt effrayaient les religieux, tantôt les maltrahaient, tantôt même cherchaient par des illusions séduisantes à les faire rentrer dans le monde. Un de ces tentateurs perfides, repoussé par un religieux, et obligé de quitter sa cellule, se retira en disant : *Ah ! mes conseils ne te plaisent pas ; vois donc si mon haleine te sera plus agréable.* A ces mots il ouvrit une bouche horrible et lui souffla au visage un air si fétide, que le religieux pensa en être suffoqué. La cellule, empestée par ce souffle infernal, fut inhabitable durant plusieurs jours.

Autre tourment de l'enfer : l'horrible socié-

té des démons et des hommes réprouvés. Il y a de malheureux pécheurs qui, voyant bien qu'ils marchent vers l'enfer, se rassurent en disant : *Je n'y serai pas seul !* Triste consolation ! C'est celle des forçats, condamnés à porter les fers ensemble dans les bagnes. On conçoit pourtant qu'un forçat trouve un certain soulagement dans la compagnie de ses semblables. Hélas ! il n'en sera pas ainsi en enfer, où les réprouvés seront les bourreaux les uns des autres. Là, dit S. Thomas, *les compagnons de son malheur, loin d'adoucir le sort du réprouvé, le lui rendront plus insupportable.* (Suppl. q. 86, a. 1). — La société de ceux-là même qui sur la terre furent leurs meilleurs amis, est insupportable aux damnés en enfer. Ils s'estimeraient heureux d'avoir pour compagnons des tigres et des lions, plutôt que leurs proches, leurs frères, ou leurs propres parents.

Voulez-vous voir la pauvreté de l'enfer, et les privations qu'y souffrent ceux qui ont fait leur dieu des biens de ce monde ? Considérez le mauvais Riche de l'Évangile. Accoutumé durant sa vie à manger des mets délicats, servis en vaisselle d'argent, à boire des vins exquis dans des coupes d'or, à se vêtir de pourpre et de fin lin ; devenu habitant de l'enfer, il

se trouve réduit à la dernière indigence. Lui qui refusait au pauvre Lazare les miettes de sa table, est obligé de mendier à son tour. Il demande, non des délicatesses, mais une goutte d'eau froide, qu'il sera heureux de recueillir sur le doigt d'un lépreux. Or, cette goutte d'eau lui est refusée. Le Sauveur n'a-t-il pas dit : *Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation. Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim ?* Luc. vi, 25.

Dans l'éternel abîme, écrit Ste Térése (1), il n'y a point de lumière : ce ne sont que ténèbres de la plus sombre obscurité ; et cependant, ô mystère ! sans qu'aucune clarté brille, on aperçoit tout ce qui peut être le plus pénible à la vue. Parmi ces objets qui tourmentent les yeux des réprouvés, les plus affreux sont les démons, qui se montrent à eux dans toute leur monstruosité. S. Bernard parle d'un religieux qui, étant dans sa cellule, poussa tout à coup des cris d'effroi qui firent accourir la communauté. On le trouva hors de lui, et ne prononçant que ces tristes paroles : *Maudit le jour où j'entrai en religion !* — Effrayés et troublés de cette malédiction,

1. Sa vie, chap. 32.

dont ils ne comprenaient pas la cause, ses frères l'interrogent, l'encouragent, lui parlent de la confiance de Dieu. Bientôt s'étant calmé : *Non, non*, reprit-il, *ce n'est pas la vie religieuse que je dois maudire. Au contraire, béni soit le jour où je devins religieux ! Mes frères, ne vous étonnez pas de me voir l'esprit troublé. Deux démons se sont montrés à moi : leur horrible aspect m'a mis tout hors de moi. Quelle monstruosité ! Ah ! plutôt tous les tourments que d'en soutenir encore la vue.*

Un saint prêtre exorcisait un énergumène et demanda au démon quelles peines il souffrait en enfer ? *Un feu éternel*, répondit-il, *une malédiction éternelle, une rage éternelle, et un affreux désespoir de ne pouvoir jamais contempler celui qui m'a créé. — Que voudrais-tu faire pour avoir le bonheur de voir Dieu ? — Pour le voir, ne fût-ce qu'un moment, je consentirais volontiers à endurer mes supplices pendant 10,000 ans... Mais vains desirs ! Je souffrirai toujours, et je ne le verrai jamais !*

En une circonstance semblable, l'exorciste demanda au démon quel était son plus grand tourment dans l'enfer ? — Il répondit avec un accent de désespoir indescriptible : *Toujours, toujours ! Jamais, jamais !*

Un jour, une âme sainte méditait sur l'enfer ; et considérant l'éternité des supplices, ce toujours, ce jamais épouvantable, elle en fut toute bouleversée ; parce qu'elle ne savait concilier cette sévérité sans mesure, avec la bonté et les autres perfections divines. *Seigneur, disait-elle, je me sou mets à vos jugements ; mais ne poussez-vous pas trop loin les rigueurs de votre justice ? — Comprenez-vous, lui fut-il répondu, ce que c'est que le péché ? Pécher c'est dire à Dieu : Je ne vous servirai pas ! Je méprise votre loi, je me ris de vos menaces ! — Je comprends, Seigneur, que le péché est un outrage à votre Majesté. — Eh bien ! mesurez, si vous pouvez, la grandeur de cet outrage. — Seigneur, cet outrage est infini, puisqu'il s'attaque à une Majesté infinie. — Ne faut-il donc pas qu'il soit puni par un châ timent infini ? Or, comme ce châ timent ne saurait être infini en intensité, la justice exige qu'il le soit du moins dans sa durée. C'est donc la justice divine qui veut l'éternité des peines : c'est elle qui veut le terrible toujours, le terrible jamais. Les damnés eux-mêmes seront obligés de rendre hommage à cette justice et de s'écrier, au milieu de leurs tourments : Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont équitables. (Ps. 118).*

S. Jean Damascène rapporte dans la vie de

S. Josaphat, que ce jeune prince, se trouvant un jour en butte à de violentes tentations, pria Dieu avec larmes pour en être délivré. Sa prière fut exaucée : il fut ravi en esprit et se vit conduit en un lieu obscur, plein d'horreur, de confusion et de spectres affreux. Là était un étang de soufre et de feu, où d'innombrables malheureux se trouvaient plongés, en proie à des flammes dévorantes. Au milieu des hurlements et des cris de désespoir, il entendit une voix céleste qui prononça ces paroles : *C'est ici que le péché reçoit son châ timent ; c'est ici que le plaisir d'un moment est puni par une éternité de supplices.* — Cette vision le remplit d'une force nouvelle et le fit triompher de tous les assauts de l'ennemi.

Le regret le plus amer des réprouvés sera, dit S. Thomas, de s'être damnés pour un rien, — tandis qu'ils auraient pu si facilement obtenir une félicité éternelle.

Jonathas fut condamné à mort pour avoir mangé un peu de miel, contre la défense de Saül. Dans son malheur, il dit en gémissant : *Hélas ! j'ai goûté un peu de miel, et voici que je dois mourir.* (I Reg. xiv, 43). — Plus amers seront les regrets des réprouvés quand ils verront que pour un rayon de miel, pour une

jouissance passagère, ils ont encouru la mort éternelle.

Le roi Lysimaque assiégé par les Scythes qui lui avaient coupé toutes les fontaines, se vit réduit à l'extrémité par le manque d'eau. Cédant aux ardeurs de la soif, il se rendit à l'ennemi, qui ne lui laissa que la vie sauve. On lui offrit alors une coupe pleine d'eau pour se désaltérer. Quand il l'eut bue : *Oh ! qu'il est vite passé, dit-il, le plaisir, pour lequel j'ai perdu mon trône et ma liberté !* — C'est ainsi que les réprouvés diront, mais avec bien plus d'amertume : *Oh ! qu'il est vite passé le plaisir coupable, pour lequel j'ai perdu une couronne et une félicité éternelles !*

Esau revenait fatigué de la chasse ; et voyant Jacob qui faisait cuire des lentilles, il lui vendit son droit d'aînesse pour un plat de ce légume. *Ayant pris du pain et ce plat de lentilles, dit l'Écriture, il mangea et but ; puis s'en alla, s'inquiétant peu d'avoir vendu son droit d'aînesse.* Mais quand vint le moment de recueillir son héritage, lorsqu'il vit la large part donnée à son frère et le peu qui lui était laissé, *il fut consterné et poussa un grand cri.* Puis, ayant cherché inutilement à améliorer son sort, il se livra aux plus amers regrets et

remplit l'air de ses cris douloureux ; c'était moins des cris qu'il faisait entendre, que des rugissements : *Irrugit clamore magno* (Gen. xxv, xxvij, 34). — Quels seront les cris des réprouvés, quand ils verront qu'ils ont vendu leur héritage céleste pour moins qu'un plat de lentilles ? Quand ils verront que, pour un rien, ils ont vendu des biens éternels, et que, pour un rien, ils ont encouru des supplices éternels ?...

Le prophète Jérémie avait averti Sédécias, roi de Juda, de l'avenir qui l'attendait ; il lui avait dit de la part de Dieu : *Voici la vie et voici la mort : si vous observez mes paroles, vous resterez tranquille sur votre trône ; si vous les foulez aux pieds je vous livrerai entre les mains du roi de Babylone* (Jérém. xxij, xxxij). Sédécias ne tint pas compte de ces avertissements d'un Dieu, et bientôt les châtimens prédits fondirent sur lui : il fut livré à Nabuchodonosor, et, sur l'ordre de ce roi, aveuglé, chargé de chaînes et jeté dans les prisons de Babylone. Alors, quels ne furent pas ses regrets, ses chagrins, au souvenir des paroles de Jérémie ? — Faible image des regrets tardifs, des chagrins cruels qui dévorent les damnés.

Ils pleurent le temps qu'ils ont perdu dans

les vains amusements et dans l'oubli de leur salut. *Une heure, disent-ils, nous aurait donné ce qu'une éternité ne saurait plus nous rendre !* Le P. Nieremberg rapporte, qu'un serviteur de Dieu, se trouvant dans une solitude, où aucun autre homme n'était venu, entendit des gémissements lugubres, qui ne pouvaient provenir que d'une cause surnaturelle. Il demanda donc qui étaient les auteurs de ces cris douloureux, et ce qu'ils voulaient ? — Alors une voix lamentable lui répondit : *Nous sommes des réprouvés. Qu'on sache que nous déplorons en enfer le temps perdu, le temps précieux, que nous avons consumé sur la terre dans les vanités et dans le crime. Ah ! une heure nous aurait donné ce qu'une éternité ne saurait plus nous rendre.*

#### VIII. — CRAINTE SALUTAIRE DE L'ENFER.

**M**OUS devons craindre l'enfer parce que nous pouvons y tomber. Hélas ! il est bien facile de se damner, et ceux qui se damnent sont bien nombreux. Ste Térése les compare aux flocons de neige qui tombent dans les sombres journées d'hiver. Le serviteur de Dieu, Antoine Pereyra, dans une vision très authentique dont il fut favorisé (1),

1. Plus haut, page 12.

vit les âmes des pécheurs descendre dans l'abîme comme le grain sous la meule, comme des pierres jetées en masse dans un vaste four à chaux. — Dieu montra un jour devant une multitude nombreuse, qu'elles y tombent comme, en automne, les feuilles mortes tombent des arbres sous le souffle du vent. Le vénérable père Antoine Baldinucci, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jésus, mort en odeur de sainteté l'an 1717, prêchait en plein air, parce que l'église ne pouvait contenir les fidèles accourus pour l'entendre : *Mes frères, dit-il, en parlant de l'enfer, voulez-vous savoir combien grand est le nombre de ceux qui se damnent ? Regardez cet arbre.* Tous les yeux se tournèrent vers un arbre qui était là, chargé de feuilles. Au même instant, une bouffée de vent se produisant soudain, agita toutes les branches de l'arbre, et fit tomber ses feuilles en telle abondance, qu'il n'en restait plus qu'un certain nombre, éparses et faciles à compter. *Voilà, reprit l'homme de Dieu, quelles sont les âmes qui se perdent, et celles qui se sauvent. Prenez vos précautions, pour être du nombre de ces dernières.*

Le P. Nieremberg parle d'un évêque qui, par une permission spéciale de Dieu, reçut la visite d'un malheureux, mort dans l'impé-

tence peu de temps auparavant. Adressant la parole au prélat, ce réprouvé demanda *s'il y avait encore des hommes sur la terre?* — Comme l'évêque paraissait étonné de cette question, le réprouvé ajouta : *Depuis que je suis dans ce triste séjour, j'y ai vu arriver une si prodigieuse multitude, que j'ai peine à concevoir qu'il reste encore des hommes sur la terre.* — Cette parole rappelle celle du Sauveur dans l'Évangile : *Entrez par la porte étroite ; parce que large est la porte et spacieuse la voie qui conduit à la perdition, et nombreux ceux qui entrent par elle. Combien est étroite la porte, et resserrée la voie qui conduit à la vie ! et qu'il en est peu qui la trouvent !* (Matth. vij, 13).

Pour se mettre en sûreté contre l'enfer, il faut éviter d'en prendre le chemin, supprimer la cause de la damnation, c'est-à-dire le péché sous toutes ses formes. Les hommes se laissent entraîner à leur perte par divers liens d'iniquité, tantôt par l'un, tantôt par l'autre. Il en est beaucoup qui meurent dans leurs péchés, parce qu'ils sont privés des derniers sacrements ; et parmi ceux qui les reçoivent, il n'en est pas peu qui se perdent encore, parce qu'ils manquent de sincérité dans l'accusation de leurs péchés. Voici un trait que nous lisons dans les *Annales du Paraguay*, sous l'année 1640. Dans la réduction de l'Assomp-

tion, une femme était morte qui laissait un fils d'environ vingt ans. Ce jeune homme vit sa mère lui apparaître dans l'état le plus affreux. Elle lui dit *qu'elle était damnée pour avoir manqué de sincérité au tribunal de la pénitence ; et que beaucoup d'autres étaient damnés comme elle, pour avoir caché leurs péchés en confession. Et toi, ajouta-t-elle, profite de l'exemple de ta malheureuse mère.*

Le P. Nieremberg, dont nous avons parlé plus haut, mentionne encore un autre réprouvé, qui manifesta la cause de sa damnation. Un jeune homme menait une vie chrétienne en apparence ; mais il avait un ennemi qu'il haïssait, et, tout en fréquentant les sacrements il conservait dans le cœur des sentiments d'inimitié et de vengeance, que JÉSUS-CHRIST ordonne de déposer. Étant venu à mourir, il apparut à son père et lui dit, *qu'il était damné pour n'avoir pas pardonné à son ennemi.* Après quoi, il s'écria avec l'accent d'une indicible douleur : *Ah ! si toutes les étoiles du ciel étaient autant de langues de feu, elles ne pourraient exprimer combien j'endure de tourments !*

Écoutons encore le même auteur. Un malheureux qui avait l'habitude de se complaire

dans des pensées déshonnêtes, tomba malade et reçut les derniers sacrements. Le lendemain, son confesseur allant encore le visiter, le vit, en chemin, venir à sa rencontre. *N'allez pas plus loin, lui dit-il, je suis mort et réprouvé.* — *Comment ?* demanda le prêtre, *n'avez-vous pas bien confessé vos péchés ?* — *Oui, j'ai fait une bonne confession ; mais après, le démon m'a représenté les voluptés coupables, et m'a demandé si, en cas de guérison, je ne retournerais pas à mes plaisirs ? J'ai consenti à ces suggestions mauvaises, et au même moment la mort m'a surpris.* — Alors ouvrant sa robe, il montra le feu qui le dévorait, et disparut.

Nous lisons encore dans le Père Nieremberg, qu'une noble Dame, qui était fort pieuse, demandait à Dieu de lui faire connaître ce qui, dans les personnes de son sexe, déplaisait le plus à sa divine Majesté. Le Seigneur daigna l'exaucer d'une manière miraculeuse. Il ouvrit sous ses yeux l'abîme éternel. Elle y vit une femme en proie à de cruels tourments, et reconnut en elle une de ses amies, décédée depuis peu. Cette vue lui causa autant d'étonnement que de tristesse : la personne qu'elle voyait damnée, ne lui semblait pas avoir mal vécu. Alors cette malheureuse lui dit : *Il est*

*vrai que j'ai pratiqué la religion ; mais je fus esclave de la vanité. Dominée par la passion de plaire, je ne craignis pas d'adopter des modes indécentes pour attirer les yeux, et j'allumai le feu impur dans plus d'un cœur. Ah ! si les femmes chrétiennes savaient combien déplaît à Dieu l'immodestie dans les parures !* — Au même moment on perçait cette malheureuse de deux lances de feu, et on la plongeait dans une chaudière de plomb liquide.

Thomas de Cantimpré, savant religieux de l'Ordre de S. Dominique, rapporte qu'il y avait à Bruxelles un malheureux pécheur, esclave de l'intempérance et des autres vices dont elle est l'aliment. Il avait un ami, compagnon de ses débauches, avec lequel il était fort lié. Une prompte mort mit fin à ses désordres. Son triste compagnon après l'avoir accompagné jusqu'au tombeau, était rentré chez lui et se trouvait seul dans sa chambre, lorsqu'il entendit des gémissements souterrains. Effrayé d'abord et ne sachant que faire, il se hasarde enfin à demander *qui est celui qu'il entend gémir ?* — *C'est moi, votre compagnon, dont vous avez conduit le corps au tombeau. Hélas ! mon âme est ensevelie dans l'enfer.* Puis poussant un cri, ou plutôt un rugissement effroyable : *Malheur à moi !* ajouta-t-il, *l'abîme*

*m'a englouti et le gouffre a refermé sa bouche sur moi.*

Henri de Grenade parle d'une jeune personne, dont la damnation n'eut d'autre principe que la vanité et le désir de plaire. Elle menait une vie régulière ; mais la passion d'attirer les regards par le charme de sa beauté, était le mobile de toute sa conduite. Étant tombée malade, elle mourut, après avoir reçu tous les sacrements. Tandis que son confesseur priait pour son âme, elle lui apparut, disant qu'elle était damnée, et que la cause de sa damnation était la vanité. *Je n'ai cherché qu'à plaire aux yeux des hommes, ajouta-t-elle ; cette passion m'a fait commettre une foule de péchés, elle m'a empêchée de bien recevoir les sacrements, et m'a conduite à des tourments éternels.*

Un usurier avait deux fils, qui suivaient les mauvais exemples de leur père. L'un des deux, touché de Dieu, renonça à sa coupable profession et se retira dans le désert. Avant de partir, il exhorta avec larmes son père et son frère de songer comme lui au salut de leur âme. Ce fut en vain : ils persévèrent dans le péché et moururent dans l'impénitence. Dieu permit que le solitaire connût

leur malheureux état. Dans un ravissement, il se vit sur une haute montagne, au pied de laquelle était une mer de feu, d'où s'élevait comme une tempête de cris confus. Bientôt au milieu de ces flots embrasés, il aperçut son père et son frère, furieux l'un contre l'autre, s'adressant mutuellement des reproches et des malédictions, et tenant cet affreux dialogue : *Je te maudis, fils détestable ! c'est pour toi que j'ai commis l'injustice et perdu mon âme. — Je te maudis, père indigne, qui m'as perdu par tes mauvais exemples ! — Je te maudis, fils insensé, qui t'es associé aux péchés de ton père ! — Je te maudis, cruel auteur de mes jours, qui m'as élevé pour la damnation ! — Voilà comment les mauvais parents et les mauvais enfants se déchireront éternellement par des malédictions réciproques. (Vies des Pères du désert.)*

#### IX. — PENSÉE DE L'ENFER.

**S**AINTE DOSITHÉE, qui vécut au VI<sup>e</sup> siècle, fut élevé comme page à la cour de Constantinople et mena d'abord une vie toute mondaine, dans une ignorance profonde des vérités de la foi. Comme il avait beaucoup entendu parler de Jérusalem, il en fit le voyage par un motif de curiosité. C'est

là que la miséricorde de Dieu l'attendait. Elle se servit pour le toucher d'un tableau placé dans une église, et représentant les supplices de l'enfer. On y voyait des malheureux au désespoir, plongés dans une mer de feu, où des monstres horribles s'acharnaient à les tourmenter et se faisaient un jeu de leurs tortures... Frappé de ces scènes terribles, Dosithée en demanda l'explication à une personne inconnue qui se trouvait là. *C'est l'enfer*, lui répondit-elle, *ce sont les supplices des réprouvés. — Combien de temps dureront leurs supplices? Pourquoi donc sont-ils réprouvés? Est-ce que moi-même je pourrais tomber dans un tel malheur? Que me faut-il faire pour être en sûreté contre l'enfer?... Telles furent les questions que Dosithée proposa tour à tour à la personne qui l'instruisait. Il fut tellement impressionné de ses réponses, qu'à l'heure même il quitta le monde pour aller vivre dans la retraite. Il entra dans un monastère où, grâce à la pensée de l'enfer qu'il avait toujours devant les yeux, et à la sage direction de l'abbé Dorothee qu'il y trouva, il fit des progrès rapides dans les voies de Dieu.*

Celui qui pense à l'enfer n'y tombera pas, parce qu'au moment de la tentation, cette

pensée le retiendra dans le devoir. S. Martinien avait vécu vingt-cinq ans dans la solitude, lorsque Dieu permit que sa fidélité fut mise à une violente épreuve. Une femme perfide, la courtisane Zoé, vint le solliciter au mal. Elle s'était travestie en mendiante, et profitant d'une pluie d'orage, vint frapper à la cellule de Martinien, lui demandant un abri. Le saint anachorète ne put le refuser dans ces circonstances. Il laissa entrer cette étrangère, et ayant allumé du feu il l'invita à sécher ses vêtements. Mais bientôt, la malheureuse jetant les haillons d'emprunt dont elle s'était couverte, se montra aux yeux de Martinien avec la parure la plus brillante et avec tous les attraits de la séduction. Le serviteur de Dieu, en présence du plus redoutable péril, se souvint de l'enfer : et s'approchant du feu qui flambait dans l'âtre, il ôta sa chaussure et plongea ses deux pieds dans le brasier. La douleur lui arrachait des cris ; mais il dit à son âme : *Hélas ! mon âme, si tu ne peux endurer un feu si faible, comment pourras-tu supporter le feu de l'enfer ?* — La tentation fut vaincue et Zoé se convertit. Tel fut le salutaire effet de la pensée de l'enfer.

Un autre solitaire assailli par une tentation violente, et craignant d'être vaincu, alluma sa

lampe. Puis, pour se pénétrer vivement de la pensée de l'enfer, il mit les doigts dans la flamme, et les y laissa brûler avec des douleurs inexprimables. *Puisque tu veux pécher*, dit-il, en s'adressant à lui-même, *et accepter l'enfer, qui sera le châtement de ton péché, éprouve d'abord si tu auras la force de supporter le tourment d'un feu éternel.*

On rapporte que S. Philippe Néri reçut un jour la visite d'un homme qui menait une vie coupable. Animé des sentiments les plus hostiles contre le Saint, ce visiteur lui adressa les plus injustes reproches et l'accabla d'injures. Sa colère était telle, qu'il était incapable d'entendre aucune raison. Alors Philippe le fit approcher de la cheminée, et lui montrant l'endroit où l'on faisait le feu : *Regarde*, lui dit-il, *ce foyer*. Le pécheur regarda, mais au lieu d'un foyer, il vit un abîme tout de feu, au fond duquel il reconnut une place qui lui était destinée. Saisi d'épouvante, ce pécheur furieux se calma soudain, reconnut le mauvais état de son âme et changea de vie.

En 1815, mourut au collège de Saint-Acheul près d'Amiens, le jeune Louis François de Beauvais. Il n'avait que 14 ans, mais il était mûr pour le ciel, tant sa vie avait été innocente

et sainte. Une si solide vertu dans un âge si tendre était due à la pensée de l'enfer. Un jour que, étant encore un tout jeune enfant, il était assis à côté de sa mère devant un ardent brasier : *Maman*, lui demanda-t-il, *le feu de l'enfer serait-il bien aussi ardent que celui-ci ?* — *Hélas ! mon enfant, ce feu n'est rien en comparaison de l'enfer.* — *Eh ! si j'y allais tomber !* répliqua-t-il avec effroi. — *L'enfer*, dit sa mère, *n'est que pour les pécheurs. Si tu fuis le péché, tu n'as rien à craindre.* Cette parole se grava dans le cœur de Louis François : elle fut le principe de son horreur du péché et de sa sainte vie.

En 1540 le B. Pierre Lefèvre, un des premiers compagnons de S. Ignace de Loyola, se rendant de Parme à Rome, en suivant la route de Florence à Sienne, se trouva surpris par la nuit au milieu d'un pays infesté de voleurs et de bandits. Il eut recours, selon sa coutume, à son ange gardien ; et aperçut bientôt une maison, où il alla demander l'hospitalité. On était au mois d'octobre : le temps était froid et pluvieux. Les gens qui habitaient la métairie, voyant que le voyageur était prêtre, l'accueillirent avec respect et bienveillance, lui offrirent des rafraîchissements et l'invitèrent à s'approcher du feu pour



sécher ses vêtements. Tandis qu'il était assis près du foyer, et parlait à ses hôtes des choses de Dieu, on entendit un bruit de pas précipités, puis des coups violents sur la porte ; et voilà des hommes armés jusqu'aux dents, qui se jettent dans la maison. C'était une bande de brigands. Ils étaient seize, et demandèrent tumultueusement qu'on leur donnât toutes les provisions qu'on avait en réserve ; puis s'étant rangés autour d'une table ils se mirent à boire et à manger au milieu de chants grossiers et de propos indécents. Le B. Pierre Lefevre ne s'était pas dérangé : il restait assis, calme, pensif, les yeux fixés sur le feu. Le chef des bandits lui demanda *ce qu'il faisait là ?* — L'homme de Dieu ne répondit pas d'abord. — *Tu ne réponds pas ?* reprit le brigand : *Es-tu sourd ? es-tu muet ?* — *Non*, répondit-il alors ; *mais une pensée occupe mon esprit. — Quelle est cette grande pensée ? Dis-nous : à quoi penses-tu ?* — *Je pense*, dit-il d'un ton calme et grave, *que la joie des pécheurs est bien malheureuse ; ce feu me rappelle celui de l'enfer auquel ils ne pourront échapper, s'ils ne se hâtent de revenir sincèrement à Dieu.* Ces paroles furent dites avec une force et une onction qui saisit de respect ces hommes barbares. Ils ne dirent plus une parole, et le serviteur de Dieu profita de leur attention

pour leur parler du danger qu'ils couraient de tomber entre les mains de la justice humaine, et plus encore, entre celles de la justice de Dieu ; puis il en vint à la sécurité d'une bonne conscience, à la miséricorde de Dieu, dont il leur dit des choses si touchantes, qu'il les fit fondre en larmes et demander pardon de leurs péchés. Il les encouragea et les disposa si bien, que tous les seize se confessèrent à lui durant cette nuit.

La pensée de l'enfer fortifie les plus faibles. Deux femmes chrétiennes, Domnine et Théonille, furent amenées devant le préfet Lysias, qui leur intima l'ordre de renoncer à la foi pour adorer les idoles. Elles s'y refusèrent nettement. Alors Lysias fit allumer un bûcher, et en même temps dresser l'autel des faux dieux. *Choisissez*, leur dit-il, *ou brûler de l'enfer sur l'autel de nos dieux, ou être brûlées vous-mêmes dans les flammes de ce bûcher.* — Elles répondirent sans hésiter un instant : *Nous ne craignons pas ce bûcher, qui s'éteindra bientôt : le feu que nous craignons, c'est celui de l'enfer, qui ne s'éteint jamais. Pour ne pas y tomber, nous détestons vos idoles et nous adorons JÉSUS-CHRIST.* — Elles subirent le martyre l'an 235.

Césaire rapporte, qu'un homme pervers, pour qui on avait beaucoup prié, tomba malade et vint à mourir. Comme on allait l'ensevelir il revint à la vie, et se leva plein de force, mais saisi d'une extrême frayeur. Interrogé sur ce qui lui était arrivé : Dieu, répondit-il, *vient de m'accorder une grâce insigne : il m'a montré l'enfer, immense océan de feu, où je devais être plongé pour mes péchés. Un délai m'a été accordé, afin que je rachète mes péchés par la pénitence.* Depuis lors ce pécheur fut changé en un autre homme. Il ne songeait plus qu'à expier ses péchés par ses larmes, ses jeûnes et ses prières. Il marchait nu-pieds sur les ronces et les épines, ne vivait que de pain et d'eau, donnait aux pauvres tout ce qu'il gagnait par son travail. Quand on l'engageait à modérer ses austérités : *J'ai vu l'enfer, répondait-il, je sais qu'on ne saurait trop faire pour l'éviter. Ah ! l'enfer ! Si tous les arbres et toutes les forêts étaient entassés en un vaste bûcher, et qu'on y mit le feu, j'aimerais mieux rester dans ce brasier jusqu'à la fin du monde, que d'endurer pendant une heure seulement le feu de l'enfer.*

Le Vén. Bède parle d'un riche habitant du Northumberland, que la vue de l'enfer changea pareillement en un homme nouveau. Il

s'appelait Trithelme et menait une vie mondaine, assez semblable à celle du mauvais riche de l'Évangile. Dieu, par une miséricorde exceptionnelle, lui donna une vision, dans laquelle il lui montra les tourments éternels des damnés. Revenu à lui, Trithelme fit une confession de tous ses péchés, distribua tous ses biens aux pauvres, entra dans un monastère, où il ne mit aucunes bornes à ses austérités et à ses pénitences. En hiver, il se tenait dans l'eau glacée, en été, il supportait le poids de la chaleur et du travail, il pratiquait des jeûnes rigoureux et continua ses austérités jusqu'à la décrépitude. Quand on lui parlait de modérer ses pénitences : *Si vous aviez vu comme moi les peines de l'enfer, répondait-il, vous parleriez autrement. — Mais comment pouvez-vous soutenir de si grandes rigueurs ? — Je les compte pour rien, auprès des tourments de l'enfer que j'ai mérités par mes péchés.*

Mgr de Ségur raconte un fait assez curieux qui se passa à l'école militaire de Saint-Cyr, dans les dernières années de la restauration. L'abbé Rigolot, aumônier de cet établissement, prêchait une retraite aux élèves, qui chaque soir se réunissaient à la chapelle avant de monter au dortoir. Il

Un certain soir que le digne aumônier avait parlé de l'enfer, la cérémonie étant achevée il se retirait, un bougeoir à la main, dans son appartement, lequel était situé dans une aile réservée aux officiers. Au moment où il ouvrait sa porte, il s'entendit appeler par quelqu'un qui le suivait dans l'escalier. C'était un vieux capitaine, à la moustache grise et à l'air peu fin : — *Pardon, Monsieur l'aumônier, dit-il d'une voix quelque peu ironique, vous venez de nous faire un bien beau sermon sur l'enfer: seulement vous avez oublié de nous dire si, dans le feu de l'enfer, on serait grillé ou rôti ou bouilli. Pourriez-vous m'en le dire?* L'aumônier voyant à qui il avait affaire, le regarde dans le blanc des yeux; et lui mettant son bougeoir sous le nez, lui répond tranquillement : *Vous verrez cela, capitaine!* et il referme sa porte, ne pouvant s'empêcher de rire un peu de la figure à la fois naïve et attrapée du pauvre capitaine.

Il n'y pensa plus; mais à partir de ce moment, il crut s'apercevoir que le capitaine lui tournait les talons du plus loin qu'il le pouvait. — Survint la révolution de juillet. L'aumônerie militaire fut supprimée, celle de Saint-Cyr comme les autres. M. l'abbé Rigolot fut nommé par l'Archevêque de Paris à un autre poste, non moins honorable.

Une vingtaine d'années après, le vénérable prêtre se trouvait le soir, dans un salon, où il y avait nombreuse société, quand il vit venir à lui une vieille moustache blanche, qui le salua, lui demandant s'il n'était point l'abbé Rigolot, jadis aumônier de Saint-Cyr. Et sur sa réponse affirmative : *Oh! M. l'aumônier, lui dit avec émotion le vieux militaire, permettez-moi de vous serrer la main et de vous exprimer toute ma reconnaissance : vous m'avez sauvé! — Moi? et comment cela? — Eh quoi! Vous ne me reconnaissez point? Vous souvient-il d'un soir où un capitaine, instructeur de l'école, vous ayant fait, au sortir d'un sermon sur l'enfer, une question fort ridicule, vous lui avez répondu en lui mettant votre bougeoir sous le nez: Vous verrez cela capitaine? Ce capitaine c'était moi. Figurez-vous que depuis lors, cette parole me poursuivait partout, ainsi que la pensée que j'irais brûler en enfer. J'ai lutté dix ans; mais enfin il a fallu me rendre; j'ai été me confesser: je suis devenu chrétien, chrétien à la militaire, c'est-à-dire tout d'une pièce. C'est à vous que je dois ce bonheur; et je suis bien heureux de vous rencontrer pour pouvoir vous le dire.*

Le P. de Bussy de la Compagnie de Jésus, donnait, au commencement de ce siècle, dans je ne sais quelle grande ville du Midi, une

importante mission, qui ébranlait toute la population. C'était au cœur de l'hiver, on approchait de Noël, et il faisait grand froid. Dans la chambre où le Père recevait les hommes, il y avait un poêle avec un bon feu.

Un jour, le Père voit approcher un jeune homme, qu'on lui avait recommandé à cause de ses désordres et de ses fanfaronnades d'impiété. Le P. de Bussy s'aperçut bientôt qu'il n'y avait rien à faire avec lui. *Venez-ça, mon bon ami*, lui dit-il gaîment, *n'ayez pas peur, je ne confesse pas les gens malgré eux. Tenez, asseyez-vous là, et faisons un peu la causette en nous chauffant.* Il ouvrit le poêle, et s'aperçut que le bois allait bientôt être consumé.

*Avant de vous asseoir, apportez-moi donc une ou deux bûches*, dit-il au jeune homme. Celui-ci, un peu étonné, fit cependant ce que le Père demandait. *Maintenant*, ajouta celui-ci, *mettez-moi ça dans le poêle, là, bien avant dans le fond.* Et comme l'autre entraînait le bois dans la porte du poêle, le Père de Bussy lui prit tout à coup le bras et le lui enfonça jusqu'au fond. Le jeune homme pousse un cri et saute en arrière : *Ah ça ! s'écrie-t-il, est-ce que vous êtes fou ? vous allez me brûler ! — Qu'avez-vous donc, mon cher ?* reprit le Père tranquillement, *est-ce qu'il ne faut pas vous y habituer ? Dans l'enfer, où vous irez, si vous continuez à*

*vivre comme vous vivez, ce ne sera pas seulement le bout des doigts qui brûlera dans le feu, mais tout votre corps ; et ce petit feu n'est rien en comparaison de l'autre. Allons, allons, mon bon ami, du courage ; il faut s'habituer à tout.* Et il voulut lui reprendre le bras ; l'autre résista, comme on le pense bien. *Mon pauvre enfant*, lui dit alors le P. de Bussy, en changeant de ton, *réfléchissez-y donc un peu : tout ne vaut-il pas mieux que d'aller brûler éternellement en enfer ? Et les sacrifices que le bon Dieu vous demande pour vous faire éviter un si effroyable supplice, ne sont-ils pas en réalité bien peu de chose ?*

Le jeune libertin s'en alla pensif. Il réfléchit en effet ; il réfléchit si bien, qu'il ne tarda pas de revenir auprès du missionnaire, qui l'aida à se décharger de ses fautes et à rentrer dans la bonne voie.

Je mets en fait, ajoute Mgr de Ségur, que sur mille, sur dix mille hommes qui vivent loin de Dieu, et par conséquent sur le chemin de l'enfer, il n'y en aurait peut-être pas un qui résisterait à l'épreuve du feu. Il n'y en a pas un qui serait assez fou pour accepter le marché suivant : Pendant toute l'année tu pourras t'abandonner à toutes tes passions, satisfaire tous tes caprices, à condition de passer un jour, seulement un jour, ou même

une heure dans le feu. Je le répète pas un, pas un seul n'accepterait le marché. — En voulez-vous une preuve? Écoutez l'histoire des trois fils d'un vieil usurier.

Un père de famille, qui ne s'était enrichi que par des injustices criantes, était tombé dangereusement malade. Il savait que la gangrène était déjà à ses plaies; et néanmoins on ne pouvait le décider à restituer. *Si je restitue*, disait-il, *que deviendront mes enfants?*

Son confesseur, homme d'esprit, eut recours pour sauver cette pauvre âme à un curieux stratagème. Il lui dit que, s'il voulait guérir, il allait lui indiquer un remède extrêmement simple, mais cher. *Devrait-il coûter mille, deux mille, dix mille francs même, qu'importe?* répondit vivement le vieillard. *En quoi consiste-t-il?* — *Il consiste à faire fondre sur les endroits gangrenés, de la graisse d'une personne vivante. Il n'en faut pas beaucoup. Si vous trouvez quelqu'un qui, pour dix mille francs, veuille se laisser brûler une main pendant un quart d'heure à peine, il y en aura assez.*

*Hélas!* dit le pauvre homme en soupirant, *je crains bien ne trouver personne qui le veuille.* *Voici un moyen*, dit tranquillement le prêtre: *faites venir votre fils aîné, il vous aime, il doit être votre héritier; dites-lui: Mon cher fils, tu peux sauver la vie à ton vieux père, si tu*

*consens à te laisser brûler une main, seulement pendant un petit quart d'heure. S'il refuse, faites la proposition au second, en vous engageant à le faire votre héritier aux dépens de son frère aîné. Si celui-ci refuse à son tour, le troisième acceptera sans doute.*

La proposition fut faite successivement aux trois frères qui, l'un après l'autre, la repoussèrent avec horreur. Alors le père leur dit: *Quoi! pour me sauver la vie, un moment de douleur vous épouvante! et moi, pour vous procurer de l'aisance, j'irais en enfer brûler éternellement? En vérité je serais bien fou.* — Et il se hâta de restituer tout ce qu'il devait, sans avoir égard à ce que deviendraient ses enfants. — Il eut bien raison, et ses trois fils aussi. Se laisser brûler une main, rien que pendant un quart d'heure, même pour sauver la vie à son père, est un sacrifice au-dessus des forces humaines.

En 1844, écrit encore Mgr de Ségur, j'ai connu au séminaire de St Sulpice à Issy, près de Paris, un professeur de sciences, extrêmement distingué, et dont chacun admirait l'humilité et la mortification. Avant de se faire prêtre, l'abbé Pinault avait été un des professeurs les plus éminents de l'école polytechnique. Au séminaire il faisait le cours de

physique et de chimie. Un jour, pendant une expérience, le feu prit, je ne sais comment, au phosphore qu'il manipulait, et en un instant sa main se trouva enveloppée de flammes. Aidé de ses élèves, le pauvre professeur essaya vainement d'éteindre le feu qui dévorait sa chair. En quelques minutes, sa main n'était plus qu'une masse informe, incandescente : les ongles avaient disparu. Vaincu par l'excès de la douleur, le malheureux perdit connaissance. On lui plongea la main et le bras dans un seau d'eau froide, pour essayer de tempérer quelque peu la violence de ce martyr. Pendant toute la journée et toute la nuit, il ne fit qu'un cri, un cri irrésistible et déchirant ; et quand par intervalles il pouvait articuler quelques paroles, il disait et répétait aux trois ou quatre séminaristes qui l'assistaient : *O mes enfants !... mes enfants !... n'allez pas en enfer ! n'allez pas en enfer !...*

Un frère nommé Jean-Baptiste, vivait du temps de S. Ignace à la maison professe de Rome. Il se distinguait par un esprit de ferveur et de mortification qu'il puisait dans la pensée de l'enfer. Comme il remplissait l'humble office de cuisinier, le feu qu'il avait sans cesse devant les yeux, lui rappelait le feu de la justice divine, qui tourmentera éternellement

les impies en enfer, et lui faisait concevoir une grande horreur pour des péchés qui méritent de si terribles châtimens. Un jour que profondément absorbé dans ces pensées, il se livrait à la douleur que lui causaient ses péchés, il fut saisi d'une ferveur indiscrete, plongea sa main dans le feu et l'y laissa brûler. L'odeur qui s'en exhalait, fut remarquée par le Père qui exerçait l'office de ministre de la maison. Il entra dans la cuisine et demanda ce qu'il y avait. Le frère ne put dissimuler l'excès de sa douleur, avoua sa faute, et se jetant à genoux sollicita humblement son pardon. S. Ignace fut informé de la chose : on lui dit que ce frère venait de se priver de l'usage de la main et s'était rendu incapable de remplir son emploi. Le Saint trouva sa faute plus digne de compassion que de châtimens. Il se mit en prière, et y passa une partie de la nuit comme il en avait la coutume. Le lendemain matin, la main du pauvre frère était guérie, et aussi saine que si elle n'eût rien souffert. — Dieu marquait par ce miracle que, si ce fervent religieux avait posé un acte inconsidéré, le motif qui l'avait fait agir, c'est-à-dire la crainte de l'enfer, lui était agréable.

Ste Tèrese avait vu la place qui lui était

préparée en enfer, et ce souvenir lui donnait la force de supporter les plus dures épreuves. Voici comment elle parle au chap. 32 de sa Vie : « Etant un jour en oraison, je me trou-  
 » vai en un instant, sans savoir de quelle  
 » manière, transportée corps et âme dans l'en-  
 » fer. Je compris que Dieu voulait me faire  
 » voir la place que j'aurais occupée si je  
 » n'avais changé de vie. Nulle parole ne peut  
 » donner la moindre idée d'un tel tourment,  
 » il est incompréhensible. Je sentais dans  
 » mon âme un feu dévorant, et mon corps  
 » en même temps était en proie à d'intolé-  
 » rables douleurs. J'avais enduré de cruelles  
 » souffrances dans ma vie ; mais tout ce que  
 » j'avais souffert n'était rien en comparaison  
 » des douleurs que j'éprouvais en ce moment.  
 » Ce qui y mettait le comble, c'était la vue  
 » qu'elles seraient sans fin et sans adoucisse-  
 » ment. Les tortures du corps quelque  
 » cruelles qu'elles fussent, n'étaient rien à leur  
 » tour auprès de l'agonie de l'âme. Pendant  
 » que je me sentais brûler et comme hâcher  
 » en mille morceaux, j'endurais toutes les  
 » angoisses de la mort, toutes les horreurs du  
 » désespoir. Pas la moindre espérance de  
 » consolation dans cet effroyable séjour. On  
 » y respire une odeur pestilentielle, et on y  
 » est continuellement suffoqué. Point de lu-

» mière : ce ne sont que ténèbres de la plus  
 » sombre obscurité ; et cependant, ô mystère !  
 » sans qu'aucune clarté brille, on aperçoit  
 » tout ce qu'il y a de plus pénible à la vue. —  
 » Enfin, tout ce que j'avais entendu dire des  
 » peines de l'enfer, tout ce que j'en avais lu  
 » dans les livres, n'était rien auprès de la réa-  
 » lité : Il y a entre l'un et l'autre la même  
 » différence qu'entre un portrait inanimé et  
 » une personne vivante. Ah ! le feu le plus  
 » ardent qu'on voit brûler en ce monde est si  
 » peu de chose ! c'est comme un feu en pein-  
 » ture, comparé à ce feu qui en enfer brûle  
 » les réprouvés. — Il s'est écoulé à peu près  
 » dix ans depuis cette vision, et je suis encore  
 » saisie d'un tel effroi en l'écrivant, que mon  
 » sang se glace dans mes veines. Au milieu  
 » des épreuves et des douleurs j'évoque ce  
 » souvenir, et il me donne la force de tout  
 » supporter. »

La conversion merveilleuse d'une protes-  
 tante opiniâtre qui eût un grand retentisse-  
 ment en Amérique, fut due à la pensée de  
 l'enfer. Cette dame n'était autre que la femme  
 du général Rosenkranz, le plus habile guerrier  
 de l'armée du Nord, lors de la guerre de 1860.  
 Voici les détails de cette conversion, tels que  
 les raconta Mgr Fitz-Patrick, évêque de

préparée en enfer, et ce souvenir lui donnait la force de supporter les plus dures épreuves. Voici comment elle parle au chap. 32 de sa Vie : « Etant un jour en oraison, je me trou- » vai en un instant, sans savoir de quelle » manière, transportée corps et âme dans l'en- » fer. Je compris que Dieu voulait me faire » voir la place que j'aurais occupée si je » n'avais changé de vie. Nulle parole ne peut » donner la moindre idée d'un tel tourment, » il est incompréhensible. Je sentais dans » mon âme un feu dévorant, et mon corps » en même temps était en proie à d'intolé- » rables douleurs. J'avais enduré de cruelles » souffrances dans ma vie ; mais tout ce que » j'avais souffert n'était rien en comparaison » des douleurs que j'éprouvais en ce moment. » Ce qui y mettait le comble, c'était la vue » qu'elles seraient sans fin et sans adoucis- » sement. Les tortures du corps quelque » cruelles qu'elles fussent, n'étaient rien à leur » tour auprès de l'agonie de l'âme. Pendant » que je me sentais brûler et comme hacher » en mille morceaux, j'endurais toutes les » angoisses de la mort, toutes les horreurs du » désespoir. Pas la moindre espérance de » consolation dans cet effroyable séjour. On » y respire une odeur pestilentielle, et on y » est continuellement suffoqué. Point de lu-

» mière : ce ne sont que ténèbres de la plus » sombre obscurité ; et cependant, ô mystère ! » sans qu'aucune clarté brille, on aperçoit » tout ce qu'il y a de plus pénible à la vue. — » Enfin, tout ce que j'avais entendu dire des » peines de l'enfer, tout ce que j'en avais lu » dans les livres, n'était rien auprès de la réa- » lité : Il y a entre l'un et l'autre la même » différence qu'entre un portrait inanimé et » une personne vivante. Ah ! le feu le plus » ardent qu'on voit brûler en ce monde est si » peu de chose ! c'est comme un feu en pein- » ture, comparé à ce feu qui en enfer brûle » les réprouvés. — Il s'est écoulé à peu près » dix ans depuis cette vision, et je suis encore » saisie d'un tel effroi en l'écrivant, que mon » sang se glace dans mes veines. Au milieu » des épreuves et des douleurs j'évoque ce » souvenir, et il me donne la force de tout » supporter. »

La conversion merveilleuse d'une protes- tante opiniâtre qui eût un grand retentisse- ment en Amérique, fut due à la pensée de l'enfer. Cette dame n'était autre que la femme du général Rosenkranz, le plus habile guerrier de l'armée du Nord, lors de la guerre de 1860. Voici les détails de cette conversion, tels que les raconta Mgr Fitz-Patrick, évêque de

Boston, au collège S. Michel à Bruxelles, en novembre 1862.

Le général Rosenkranz, d'abord protestant, avait eu le bonheur d'entendre un exposé simple et clair de la religion catholique : ce fut assez à cet homme droit et généreux, pour lui faire voir la vérité et embrasser de grand cœur le catholicisme. Depuis ce moment, plein de foi et de ferveur, il s'appliqua, non seulement à vivre en vrai catholique, mais encore à procurer aux autres protestants la grâce de la conversion. En peu de temps, il gagna jusqu'à 20 officiers, et il écrivit un livre destiné à instruire les militaires. — On comprend qu'il n'avait pas oublié sa femme, qui, elle aussi, était protestante ; mais il eut la douleur de voir échouer de ce côté, tous les efforts de son zèle. Cependant Dieu permit que Madame Rosenkranz fût atteinte d'une maladie qui la réduisit bientôt à l'extrémité. Le Général, après avoir vainement épuisé toutes les ressources de la foi et de la charité, voyant la malade sur le point de mourir dans son obstination, recourt à un dernier moyen. Il appelle quatre Irlandais qu'il avait à son service, et les larmes aux yeux : *Mes amis, leur dit-il, vous savez que ma femme est protestante et qu'elle ne veut pas entendre parler de la religion catholique. Elle va mourir dans son obstination, et tomber en*

*enfer. Je frémis à la pensée d'un tel malheur : il le faut prévenir absolument, s'il est possible. Prions donc la Ste Vierge et faisons violence à son cœur miséricordieux.* A ces mots le général tire son chapelet et se met à prier, les genoux en terre ; les quatre serviteurs en font autant, et tous les cinq continuent à prier une heure entière. Alors le général va au lit de la malade et la trouve dans une espèce de léthargie, hors d'elle-même, sans connaissance. Au bout de quelque temps, revenant à elle, et regardant son mari, elle lui dit d'une voix très intelligible : *Appelez-moi un prêtre catholique.* Le général crut d'abord qu'elle était en délire, et lui fit répéter ce qu'elle désirait : *Je vous en prie,* dit-elle, *un prêtre catholique, sans retard.* — *Mais, ma chère, vous n'en voulez pas !* — *Ah ! Général, je suis toute changée. Dieu m'a fait voir l'enfer, et la place qui m'attendait dans le feu éternel, si je ne me faisais catholique.* La malade eut donc le bonheur de rentrer dans la sein de l'Église ; elle recouvra même la santé, et vécut depuis en fervente catholique. — Tel fut le récit du vénérable Évêque de Boston : il tenait ces détails de la bouche même du général Rosenkranz.

FIN.

# TABLE.

---

## I.

	PAGE.
Le dogme de l'enfer. ... ..	1

## II.

**Manifestations de l'enfer. — S. François de Hieronymo. La réprouvée de Naples. — Le roi Ratbod et S. Willibrord. — La jeune païenne ressuscitée par S. François-Xavier. — Le Père Bern. Colnago. Frisson d'enfer. — Damnation d'un jeune débauché. — Le Frère Ant. Pereyra ... ..**

	5
--	---

## III.

**Apparitions de réprouvés. — S. Antonin. Le religieux damné. — Mgr de Ségur. L'ami du Cte Orloff. — La Dame au bracelet d'or. — La fille perdue de Rome. ... ..**

	15
--	----

## IV.

**La négation de l'enfer n'est qu'une bravade insensée. — L'impie ment à sa conscience. Collot d'Herbois. — L'impie, au fond du cœur, redoute l'enfer. — L'impie d'ordinaire, ne se moque de l'enfer que du bout des lèvres. Juliette. — L'impie sera forcé un jour d'avouer ce qu'il nie maintenant. Le mort tenant un écrit. ... ..**

	25
--	----

## V.

**Réveil de l'impie en enfer. — Catas-**

trophe du Kivoto. — Naufrage du navire  
l'*Atlantic*. — Catastrophe du Tay-bridge... 31

## VI.

Vérité de l'enfer. — Dogme de l'enfer  
proclamé dans l'Évangile. — Assertion du  
libertin comparée au témoignage de l'É-  
glise. Emilius Scaurus. — Dogme de l'en-  
fer confirmé par la raison. Il faut une  
prison. — Le voleur insensé. — Aveugle  
volontaire. Le héron. — Dogme de l'enfer  
jamais nié par l'hérésie. — Folie de l'impie  
qui nie l'enfer. L'anachorète. — S'exposer  
à l'enfer; souveraine extravagance. Le fu-  
meur. — Châtiment de Léonce. — Eugène  
et Alexandre ... .. 34

## VII.

Supplices de l'enfer. — Le feu. Les  
saintes Écritures. — Feu de l'enfer. Richard  
et le P. de Andrada. — Marthe de Lima.  
— La main brûlée de Foligno. — Feu de  
l'enfer. S. Pierre Damien. — Feu de l'enfer.  
Nicolas de Nice. — Sueur, rafraîchisse-  
ment des damnés. — Image de l'enfer.  
Incendie à New-York. — Catastrophe de  
Munich. — Théâtre de Nice. — Le Ring-  
Theater de Vienne. — Vue d'une âme tom-  
bant en enfer. — Bruit de l'enfer. Ste Lud-  
vine. — Immutabilité de l'enfer. Ste Ludvine.  
— Tourments de l'enfer. Ste Christine l'ad-  
mirable. — Le mont Ungen, au Japon.

Cruauté de Bungondono. — Cruauté des calvinistes de Maestricht. — Les tyrans de l'antiquité. -- Supplice des parricides. — Le meurtrier du Prince d'Orange. — Zénon enseveli vivant. — Infection de l'enfer. S. Bonaventure. — Caveau à Lyon. — S. Martin. — Lutins à Lorette. — Société de l'enfer. S. Thomas. — Privations de l'enfer. La goutte d'eau. — Tourment de la vue. Fantômes. S. Bernard. — Éternité des peines. Exorcistes. — Instruction donnée à une âme effrayée de l'éternité des peines — Éternité des peines. S. Josaphat. — Regrets amers des damnés. S. Thomas. — Regrets amers. Goutte de miel, plat de lentilles, verre d'eau. — Regrets tardifs. Sédécias. — Regrets tardifs. Une heure ... 47

## VIII.

Crainte salutaire de l'enfer. — Il est facile de tomber en enfer. Le vénér. P. Balducci. -- Y a-t-il encore des hommes sur la terre? Le P. Nieremberg. — Cause de damnation. Confession sacrilège. — Cause de damnation. Refus de pardon. — Cause de damnation. Mauvaises pensées. — Cause de damnation. La passion de plaire. — Cause de damnation. Intempérance. — Cause de damnation. Vanité — Cause de damnation. Injustice. ... .. 86

# 118 Table des matières.

---

## IX.

PAGE

**Pensée de l'enfer. — La pensée de l'enfer convertit les pécheurs. S. Dosithée. — Elle préserve du péché. S. Martinien. — Le solitaire et la lampe. — S. Philippe Néri et le pécheur. — Louis François de Beauvais. — Le B. Pierre Lefèvre et les brigands. — La pensée de l'enfer fortifie les Martyrs. Stes Domnine et Théonille. — Elle est un stimulant de ferveur. Trait rapporté par Césaire. — Trait rapporté par le Vén. Bède. Trithelme. — L'abbé Rigolot et le capitaine. — Le P. de Bussy et le jeune libertin. — Les trois fils de l'usurier. — Le professeur de chimie. — Le pieux cuisinier et S. Ignace. — Ste Térése, sa place en enfer. — Le général américain Rosenkranz ...**

